



OneteamOnetarget

Situation financière

Jour après jour, nous traçons notre voie. Pour un approvisionnement sûr en énergie et pour accélérer la transition verte. Nous créons ainsi la prospérité : pour la société, l'économie, nos actionnaires. En veillant à ce que cette contribution à la prospérité soit pérenne.



Etats financiers consolidés en IFRS64

Renseignements de caractère général concernant la société.....	64
Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS.....	65
Bilan consolidé.....	65
Compte de résultat consolidé.....	67
Etat consolidé du résultat global.....	68
Etat consolidé des variations de capitaux propres.....	69
Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte).....	71

Notes74

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital.....	74
Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS.....	74
Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations.....	74
Note 1d. Date d'autorisation de publication.....	75
Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables.....	75
Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2023 et après.....	76
Note 2. Principes et méthodes comptables.....	76
Note 3. Participations.....	97
Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels.....	110
Note 5. Bilan sectoriel.....	126
Note 6. Instruments financiers.....	171
Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe.....	182
Note 8. Parties liées.....	185
Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants.....	190
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture.....	190

Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges.....191

1. Bilan.....	192
2. Compte de résultats.....	194
3. Affectation et prélèvements.....	195
4. Etat du capital au terme de l'exercice.....	196
5. Impôts sur le résultat.....	197
6. Bilan Social.....	198
6.1 Etat des personnes occupées.....	198
6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice.....	201
6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice.....	202

Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables.....203

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.....	203
Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés.....	204
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.....	207
Déclaration des personnes responsables.....	209
Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.....	209

Glossaire210

Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 31).....	210
Définition des indicateurs.....	211
Autres investissements corporels hors RAB.....	211
Charges financières nettes.....	211
Dépenses d'intérêts.....	211
EBIT.....	211
EBITDA.....	211
Endettement financier net.....	212
FFO.....	212
RAB.....	212
RAB étendue.....	212
RCF.....	212

Etats financiers consolidés en IFRS

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social. Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

Activités du groupe. Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz1, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

¹ Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

Bilan consolidé

Bilan consolidé	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
I. Actifs non courants		7.434.251	7.337.910
Immobilisations corporelles	5.1	5.036.033	5.213.095
Immobilisations incorporelles	5.2	1.204.613	1.268.634
Goodwill	5.3	131.149	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	5.4	131.502	122.429
Participations mises en équivalence	5.5	585.031	395.891
Autres actifs financiers	5.6/6	145.710	90.932
Créances de location-financement		8.206	8.801
Autres créances	5.7/6	152.714	69.931
Actifs réglementaires	5.8	12.546	21.803
Actifs d'impôt différé		0	0
Autres actifs non courants	5.7	26.747	15.245
II. Actifs courants		1.933.691	704.420
Stocks	5.9	89.407	54.607
Autres actifs financiers courants	6	3.178	739
Créances de location-financement		595	624
Actifs d'impôt exigible		12.907	12.297
Clients et autres débiteurs	5.10/6	289.837	205.330
Actifs réglementaires	5.8	2.300	2.272
Placements de trésorerie	5.11/6	259.600	71.909
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.11/6	1.246.531	315.478
Autres actifs courants	5.12	29.336	41.164
Total de l'actif		9.367.942	8.042.330

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
I. Capitaux propres	5.13	3.881.970	3.607.949
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		2.509.024	2.262.625
Capital social et primes d'émission		1.791.465	1.788.830
Résultats non distribués et autres réserves		698.863	464.963
Ecart de conversion		18.696	8.832
Intérêts minoritaires		1.372.946	1.345.324
II. Passifs non-courants		4.298.339	3.161.634
Passifs portant intérêts	5.14/6	2.486.442	1.794.780
Obligations réglementaires	5.15	871.707	400.093
Provisions	5.16.2	94.177	84.299
Provisions pour avantages du personnel	5.17	52.085	69.775
Autres passifs financiers non-courants	6	11.041	21.097
Passifs d'impôt différé	5.18	782.887	791.590
III. Passifs courants		1.187.633	1.272.747
Passifs portant intérêts	5.14/6	137.073	950.452
Obligations réglementaires	5.15	196.485	87.347
Provisions	5.16.2	0	158
Provisions pour avantages du personnel	5.17	4.043	5.209
Autres passifs financiers courants	6	1.681	975
Passifs d'impôt exigible		38.242	15.271
Fournisseurs et autres créditeurs	5.19/6	780.753	184.385
Autres passifs courants		29.356	28.950
Total des capitaux propres et des passifs		9.367.942	8.042.330

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Produits des activités ordinaires	4.1	1.739.777	1.136.297
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		404.329	54.108
Autres produits opérationnels	4.2	14.283	16.450
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-7.464	-5.353
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-407.223	-57.190
Biens et services divers	4.3.2	-631.451	-234.976
Frais de personnel	4.3.3	-180.005	-155.587
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-22.521	-18.494
Amortissements	4.3.5	-471.548	-409.392
Provisions	4.3.5	6.024	-4.938
Dépréciations de valeur	4.3.5	-26.612	-645
Résultat opérationnel des activités poursuivies		417.589	320.280
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	79.420	74.278
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt		497.009	394.558
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	3.285	-1.294
Produits financiers	4.4.	22.552	14.607
Charges financières	4.5	-86.505	-76.522
Résultat avant impôts		436.341	331.349
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-86.983	-84.255
Résultat net de la période	4.8	349.358	247.094
Part de Fluxys		263.340	194.345
Part des intérêts minoritaires		86.018	52.749

Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Résultat net de la période	4.8	349.358	247.094
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.16.1	29.289	30.720
Charges d'impôt sur ces écarts		-7.198	-7.622
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel		0	0
Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion		21.534	57.622
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	-3.205	-2.892
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture de devises		802	722
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	32.996	2.689
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture des flux de trésorerie		-8.165	-700
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		84.145	27.126
Autres éléments du résultat global		150.198	107.665
Résultat global de la période		499.556	354.759
Part de Fluxys		382.964	276.912
Part des intérêts minoritaires		116.592	77.847

Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres				
	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
I. SOLDE AU 01-01-2021	1.706.535	81.933	422.032	-36.524
1. Résultat net de la période			194.345	
2. Autres éléments du résultat global				22.088
3. Dividendes distribués			-139.109	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	276	86		
6. Autres variations				
II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2021	1.706.811	82.019	477.268	-14.436
1. Résultat net de la période			263.340	
2. Autres éléments du résultat global				87.948
3. Dividendes distribués			-139.199	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	2.013	622		
6. Autres variations				
III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2022	1.708.824	82.641	601.409	73.512

En milliers d'euros						
Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
-4.824	-14.117	-29.526	-1.050	2.124.459	1.387.558	3.512.017
				194.345	52.749	247.094
-193	20.330	38.368	1.974	82.567	25.097	107.664
				-139.109	-56.473	-195.582
				0	0	0
				362	-63.607	-63.245
				0	0	0
-5.017	6.213	8.842	924	2.262.624	1.345.324	3.607.948
				263.340	86.018	349.358
-2.941	18.185	9.854	6.578	119.624	30.574	150.198
				-139.199	-49.793	-188.992
				0	0	0
				2.635	-42.033	-39.398
				0	2.856	2.856
-7.958	24.398	18.696	7.502	2.509.024	1.372.946	3.881.970

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)			En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021		
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	315.478	220.585		
II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	1.918.092	643.592		
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	1.969.201	647.228		
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280		
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	1.074.709	346.684		
1.2.1. Amortissements	471.548	409.392		
1.2.2. Provisions	-6.024	4.938		
1.2.3. Dépréciations de valeur	26.612	645		
1.2.4. Ecart de conversion	-1.817	-1.438		
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	-3.989	489		
1.2.6. Augmentation (diminution) des dettes réglementaires	588.379	-67.342		
1.3. Variation du fonds de roulement	476.903	-19.735		
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-49.765	-15.377		
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	-610	804		
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	-91.261	-57.476		
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	13.107	-5.445		
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	611	-804		
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	604.416	56.750		
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	405	1.813		
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	0	0		
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-51.109	-3.636		
2.1. Impôts exigibles versés	-96.901	-67.766		
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	11.736	6.394		

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021	
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	33.283	55.529	
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	773	2.207	
III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-536.970	-138.183	
1. Acquisitions	-376.586	-288.902	
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-199.285	-109.944	
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-50.017	-170.953	
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-127.284	-8.005	
2. Cessions	27.399	125.913	
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.081	5.479	
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	0	82.836	
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	22.318	37.598	
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement	0	0	
4. Subventions publiques perçues	0	513	
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	-187.783	24.293	
IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-450.152	-414.011	
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	825.061	280.835	
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	2.635	362	
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0	
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	624	231	
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	0	0	
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0	
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	821.802	280.242	

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021	
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-1.020.153	-440.544	
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0	
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-50.055	-55.585	
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-21.442	-20.901	
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0	
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-948.656	-364.059	
3. Intérêts	-66.068	-58.720	
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-67.180	-59.832	
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	1.112	1.112	
4. Dividendes versés	-188.992	-195.582	
5. Paiements effectués pour l'augmentation du pourcentage de détention de filiales, sans changement de contrôle	0	0	
6. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	0	0	
V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	930.970	91.398	
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	83	3.494	
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	1.246.531	315.478	

Notes

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2022, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,42 % : Publigaz.
- 19,85 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,12 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,61 % : personnel et management.

En 2022, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 2,6 M€.

Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris et le goodwill restant (voir Note 5.3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment des actifs/passifs éventuels (voir Notes 5.16 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.17).

Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés. En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective du profil d'amortissement de ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les

normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Ainsi, le groupe comptabilise au bilan les passifs réglementaires correspondant à l'excédent de revenus régulés perçus par rapport aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Cet écart est transféré du compte de résultat vers le bilan dans les obligations réglementaires (non courants et courants - voir Note 5.15). Le cas échéant, les actifs réglementaires sont enregistrés au bilan dans les lignes " actifs réglementaires " (non courants et courants - voir Note 5.8) lorsque les revenus régulés perçus sont inférieurs aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Ces derniers sont reconnus tant que le groupe estime leur récupération hautement probable.

Cette méthode comptable (voir Note 2.14) a été déterminée par le groupe, aucune guidance définitive sur les activités à tarifs réglementés n'ayant été publiée à ce jour.

Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 29 mars 2023.

Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les normes et interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2022 :

- Amendements à IFRS 3 – Référence au Cadre Conceptuel
- Amendements à IAS 16 - Immobilisations corporelles : produit de la vente avant utilisation prévue
- Amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat
- IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière - Première adoption par une filiale
- IFRS 9 Instruments financiers - Frais et coûts inclus dans le test de 10 pour cent aux fins de la décomptabilisation
- IAS 41 Agriculture - Impôt dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur

Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2023 et après

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- Amendements à IAS 1 Présentation des Etats Financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants (les amendements 2020 et les amendements 2022), date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2024
- Amendements à IAS 1 Présentation des Etats Financiers et l'énoncé de pratique sur les IFRS 2: Présentation des méthodes comptables, date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition du terme « significatif », date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat: impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IFRS 16 Contrats de location: Passif locatif dans une cession-bail, date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2024
- Amendements à IFRS 17 Contrats d'Assurances: Application initiale à IFRS 17 et IFRS 9 – Instruments Financiers, date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023
- IFRS 17 Contrats d'Assurances, date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas été appliqués anticipativement. L'application de ces normes, amendements et interprétations n'ont pas eu et n'auront pas des impacts significatifs sur les états financiers du groupe.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys SA en sa séance du 29 mars 2023.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les annexes s'ils sont significatifs.

2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Sa valeur comptable intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel(le) profit ou perte en résultat net. Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé(e) en résultat net et est calculé(e) comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le *goodwill*) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9 ou, le cas échéant, comme le

coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 45 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs). Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice.

Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Subventions

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs généreront des revenus régulés éventuels.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs. Il s'agit d'une liste spécifique d'investissements régulés en infrastructure, qui sont essentiels pour le transport de gaz en Europe et qui font partie intégrante de la RAB (en Belgique).

Les méthodes et durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Méthode linéaire :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs. En ligne avec la nouvelle méthodologie tarifaire qui est appliquée depuis le 01.01.2020 en Belgique, tous les nouveaux investissements en canalisations de transport de gaz sont amortis intégralement au plus tard en décembre 2049;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes.

Méthode dégressive :

- Cette méthode est uniquement d'application pour les investissements effectués pour assurer la sécurité d'approvisionnement : amortissement dégressif en 25 ans.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

2.9. Contrats de location

Définition d'un contrat de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, elle détient les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé ; et
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Pour la détermination de la durée des contrats de location, les éventuelles options de renouvellement ou de résiliation ont été considérées conformément à IFRS 16 en tenant compte de la probabilité d'exercer l'option et uniquement si celle-ci est sous le contrôle du preneur.

1- Le groupe en tant que preneur

A la date de début du contrat, le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative.

ACTIFS AU TITRE DU DROITS D'UTILISATION

Le groupe comptabilise des actifs au titre du droits d'utilisation à la date de début du contrat, soit la date à laquelle l'actif est disponible à l'utilisation. Ces actifs sont évalués au coût initial de l'obligation locative déduction faite des amortissements et des éventuelles réductions de valeur, ajustés pour tenir compte des réévaluations éventuelles de l'obligation locative. Le coût initial des actifs au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée de l'obligation locative, les coûts initiaux engagés par le preneur, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des éventuels avantages incitatifs obtenus par le preneur. Ces actifs sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif sous-jacent ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte sauf si le groupe est suffisamment certain d'obtenir la propriété de l'actif en fin de contrat. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément des autres actifs dans une rubrique distincte sous les actifs non courants.

OBLIGATIONS LOCATIVES

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer ce taux. Dans le cas contraire, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Sur la durée du contrat, le preneur évalue l'obligation locative comme suit :

- en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative ;
- en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués ;
- en réévaluant la valeur comptable pour refléter la nouvelle appréciation de l'obligation locative ou les modifications de contrat de location.

Les services inclus dans des contrats de location ne font pas partie de la dette de location.

Les obligations locatives sont présentées dans une rubrique distincte sous les passifs portant intérêts courants et non courants (voir note 5.14).

CONTRATS DE LOCATION DE COURTE DURÉE ET CONTRATS DE FAIBLE VALEUR

Pour les contrats de location à court terme (durée de 12 mois ou moins), le groupe Fluxys enregistre une charge de location.

Pour la détermination du critère de faible valeur, un seuil de matérialité a été déterminé à l'exception des voitures qui sont regroupées dans le groupe véhicules loués à plus d'un an sans application du critère de valeur.

L'impact sur le résultat des contrats à court terme et de faible valeur n'est pas significatif.

PRÉSENTATION

Dans le compte de résultat consolidé, la charge d'intérêt sur l'obligation locative est présentée séparément de la dotation aux amortissements applicable à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux seront présentés comme suit :

- les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative et les intérêts versés dans les activités de financement ;
- les paiements de loyers au titre de contrats de location court terme, contrats de faible valeur et les paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, dans les activités d'exploitation.

2- Le groupe en tant que bailleur

Le groupe donne quelques installations en location-financement en tant que bailleur. Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement. Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu le plus pertinent est le suivant: si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location financement.

2.10. Instruments financiers

a. Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et de passifs financiers

COMPTABILISATION

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le groupe doit décomptabiliser un actif financier si et seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à un tiers.

Si le groupe ne transfère pas, ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et qu'elle conserve le contrôle de l'actif transféré, le groupe continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans celui-ci et un passif associé pour le montant dû.

Si le groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'intégralité de l'actif financier et comptabilise un passif financier pour la contrepartie reçue.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre le coût amorti et la somme des contreparties reçues est comptabilisé en résultat net.

Lors de la décomptabilisation d'un investissement en instruments de capitaux propres jusqu'alors classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global n'est pas reclassé en résultat net.

DÉCOMPTABILISATION DE PASSIFS FINANCIERS

L'entité décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la contrepartie payée, y compris, s'il y a lieu, les actifs (hors trésorerie) transférés et les passifs assumés, doit être comptabilisée en résultat net.

b. Instruments de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Le groupe Fluxys évalue les instruments de capitaux propres non consolidés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Toutefois, eu égard à la matérialité de certains instruments et l'indisponibilité de valeurs récentes de marché, certains instruments de capitaux propres sont comptabilisés au coût initial.

Les dividendes perçus d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en produits financiers dans la rubrique 'Dividendes de sociétés non consolidées'.

c. Placements de trésorerie, trésorerie et équivalent de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti.

Le modèle économique utilisé par le groupe Fluxys pour la gestion de ces actifs financiers a pour objectif de les détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. En effet, les ventes d'actifs financiers sont rares et le groupe ne s'attend pas à procéder à de telles ventes dans l'avenir, sauf dans le cas d'une augmentation du risque de crédit des actifs au-delà de la politique préconisée par le groupe. Une vente peut également être motivée par un besoin de financement non anticipé.

Lorsque les conditions requises pour être qualifiés d'actifs financiers évalués au coût amorti ne sont pas réunies, ces actifs financiers concernés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

d. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

e. Pertes de crédit attendues et réductions de valeur

Les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont calculées sur base d'une approche individuelle, en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie et de l'échéance de l'actif financier.

Les pertes de crédit attendues sont calculées en utilisant une probabilité de défaut à 12 mois lorsque le risque de crédit est qualifié de faible.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables sur les événements suivants :

- paiements en souffrance depuis plus de 90 jours,
- difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur et
- probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.

Si les conditions économiques prévues (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer au cours de l'année prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défaillances, les taux de défaillance historiques sont ajustés. A chaque clôture, les taux de défaillance historiques observés sont mis à jour et les changements dans les estimations prévisionnelles sont analysés.

f. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts. Lorsqu'un passif financier évalué au coût amorti est modifié sans que la modification entraîne une décomptabilisation, le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé directement en résultat. Le gain ou la perte correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels d'origine et les flux de trésorerie modifiés actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

g. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

h. Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Le groupe Fluxys désigne certains dérivés comme instruments de couverture au titre du risque de change et du risque de taux d'intérêt dans des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

DÉSIGNATION ET EFFICACITÉ DES COUVERTURES

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture.

Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert, c'est-à-dire lorsque la relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par le Groupe et la

quantité de l'instrument de couverture que le Groupe utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Si une relation de couverture cesse de satisfaire à la contrainte d'efficacité de la couverture relative au ratio de couverture, mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, le Groupe doit rajuster le ratio de couverture de la relation de couverture de telle manière que celle-ci réponde à nouveau aux critères (rééquilibrage de la couverture).

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IFRS 9 (Instruments financiers).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

2.11. Les stocks

Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

2.13. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs. Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé. Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuair qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (*PUCM - Projected Unit Credit Method*).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

Écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

2.14. La comptabilisation des produits

Le groupe comptabilise les produits des activités ordinaires à mesure qu'il remplit une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou le service promis et que ce dernier en obtient le contrôle.

Le groupe Fluxys utilise une approche en cinq étapes pour déterminer si un contrat conclu avec un client peut être comptabilisé et la manière dont les revenus doivent être comptabilisés :

1. identification du contrat,
2. identification des obligations de prestation,
3. détermination du prix de transaction,
4. répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et
5. comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies ou lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Les revenus du groupe sont issus, en majeure partie, de contrats de services de transport, de stockage et de terminalling pour lesquels tant les prestations à fournir que le prix du service sont clairement identifiés. Les revenus de ces contrats sont reconnus, en majeure partie, sur base des capacités réservées.

Pour la plupart de leurs services, Fluxys et ses filiales transfèrent le contrôle de leurs services progressivement et, de ce fait, remplissent leur obligation de prestation et comptabilisent les produits des activités ordinaires progressivement. En outre, le groupe Fluxys effectue des ventes de gaz qui sont nécessaires aux opérations de balancing et à ses besoins opérationnels. Ces prestations, remplies à un moment précis, sont comptabilisées en produits des activités ordinaires dès leur réalisation. À partir du 1^{er} juin 2020, les opérations de balancing sont réalisées par la coentreprise Balansys pour le marché Belgique et Luxembourg.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis. Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant qu'obligations réglementaires, tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif réglementaire.

Le cadre réglementaire est expliqué dans une manière plus détaillée dans le chapitre « Cadre légal et réglementaire » du rapport annuel. Dans la note 4 – Compte de résultat sectoriel, la distinction est faite entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires comptabilisé. Ce dernier comprend non seulement le chiffre d'affaires facturé mais aussi les mouvements dans les actifs et passifs réglementaires.

Le tableau suivant fournit de plus amples détails sur les principales services (obligations de prestation) du groupe (étant transport, stockage et terminalling), les types de contrats et la façon dont les produits des activités ordinaires sont reconnus. Ces produits sont très majoritairement régulés.

Entité légale	Source de produits des activités ordinaires	Obligations de prestation : nature, clients et degré d'avancement	Type de contrat et détermination de prix
Fluxys Belgium Fluxys Deutschland Fluxys TENET Interconnector FluxSwiss BBL	Transport	<p>Nature de l'obligation de prestation: Vente de capacités de réseau de transport et services connexes, qui permettent aux clients de livrer du gaz naturel à des gestionnaires de réseaux de distribution, des centrales électriques ou de grands consommateurs industriels, ou de transporter du gaz jusqu'à un point frontalier en vue de transport vers d'autres débouchées en Europe.</p> <p>Clients: les affréteurs de gaz réservent des créneaux de capacité sous forme de contrats à court terme ou long terme.</p> <p>Comptabilisation des produits des activités ordinaires: l'obligation de prestation consiste à mettre les capacités à disposition du client, afin qu'il les utilise comme et quand il le décide (cf. IFRS 15.26 (e)). En pratique, selon les termes contractuels, les clients réservent une capacité pour une période convenue, durant laquelle ils peuvent utiliser cette capacité à leur gré. L'entité fournit ainsi une série de services distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme (IFRS 15.22(b)). Chaque service de la série est une obligation de prestation qui est remplie progressivement, cf. IFRS 15.35a (le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de l'entité). Par conséquent, les capacités réservées sont facturées et comptabilisées mensuellement durant la période contractuelle en accord avec IFRS 15.39 et IFRS 15.B15, i.e. progressivement.</p>	Contrat (régulé) standard de transport.
Fluxys Belgium	Stockage	<p>Nature de l'obligation de prestation : services de stockage qui permettent aux clients d'utiliser de façon flexible des capacités tampon en fonction de leurs besoins. Le gaz est stocké sur le site souterrain de Loenhout, Belgique. La plupart des revenus est généré par la vente d'unités standard groupées. Celles-ci se composent de services d'injection, de stockage et d'émission dans des proportions fixes durant la saison de stockage, sur base de contrats à long terme ou à court terme.</p> <p>Clients: comme pour le transport, les revenus sont basés sur les capacités réservées.</p> <p>Comptabilisation des produits des activités ordinaires: les revenus sont comptabilisés progressivement, parce que ces services sont prestés sur une base continue pendant la période contractuelle.</p>	Contrat régulé standard de stockage combiné avec un contrat de transport (voir ci-avant) pour permettre l'injection dans le réseau de transport ou le prélèvement.
Fluxys LNG Dunkerque LNG	Terminaling	<p>Nature de l'obligation de prestation: Déchargement : les slots, aussi appelés droits d'accostage, sont vendus au préalable et</p>	Contrat (régulé) standard de services GNL

		<p>peuvent être combinés avec des services connexes comme le stockage, la regazéification ou le 'sending out' (i.e. regazéifier le gaz et l'injecter dans le réseau de transport).</p> <p>Chargement</p> <p>Transbordement (uniquement Fluxys LNG), ces services se présentent sous 2 formes:</p> <p>navire-à-navire : déchargement d'un méthanier avec transfert direct du GNL dans un autre méthanier.</p> <p>navire-stockage-navire : le GNL est déchargé d'un méthanier, puis stocké dans un réservoir au Terminal. Il pourra être chargé quelques jours plus tard par un autre méthanier.</p> <p>Clients: les clients réservent des slots au préalable, sous forme de contrats long terme ou court terme.</p> <p>Comptabilisation des produits des activités ordinaires: les revenus sont comptabilisés progressivement sur la base de la capacité réservée, indépendamment de l'utilisation effective des slots. Pour certains services connexes, tels que le stockage, les revenus sont également reconnus progressivement, conformément à IFRS 15.35(a). Pour d'autres services, comme la regazéification, les revenus sont comptabilisés à un moment précis.</p>	<p>souvent combiné avec un contrat séparé pour des services connexes.</p> <p>Contrat régulé standard de services de transbordement</p>
--	--	---	--

2.15. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Toute modification ultérieure de taux nécessite une adaptation des impôts différés. Cette dernière est comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans ces éléments. Le solde de l'adaptation des impôts différés est comptabilisé dans le résultat net de la période.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

2.16. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

Note 3. Participations

3.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante en 2022 : prise de participation dans GNL Quintero, création de la Société Fluxys Chile et le désinvestissement de Boostheat.

3.1.1 Principales évolutions des participations

GNL Quintero

Acquisition d'une participation minoritaire (20%) en GNL Quintero (à travers une participation de 25% en Condor Energy Holdings III, qui détient indirectement une participation de 80% en GNL Quintero) le plus grand terminal de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) au Chili. C'est une entreprise d'infrastructure énergétique essentielle qui contribue à la stratégie de décarbonisation du Chili en favorisant l'adoption de ressources renouvelables et la sortie progressive du charbon. GNL Quintero est consolidée par la méthode de la mise en équivalence, avec un impact sur le résultat du groupe à partir du 2^{ème} semestre 2022. L'exercice de mise à la juste valeur des actifs et des passifs de la société permettant l'allocation du prix est achevé et la valeur comptable de la participation à la date de la clôture en tient compte.

Fluxys Chile

Création de Fluxys Chile (100%), qui étudie d'autres possibilités de développement commercial au Chili.

Boostheat

La participation en Boostheat, société conceptrice de chaudières hybrides, combinant le gaz à une pompe à chaleur, et en procédure de sauvegarde, a été vendue à HBR Investment Group.

3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe.

Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique à celle retenue pour Transitgas, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

BBL Company VOF, NEL et EUGAL

Via Fluxys Deutschland GmbH, Fluxys est copropriétaire pour 16,5% des actifs et passifs d'EUGAL (canalisation de gaz reliant Lubmin dans le nord-est de l'Allemagne avec Deutschneudorf à la frontière avec la République Tchèque) et pour 23,87% des actifs et passifs de NEL (canalisation de gaz reliant Lubmin avec Rehden dans le sud-ouest de l'Allemagne).

Via Fluxys BBL BV, Fluxys est copropriétaire pour 20% des actifs et passifs de BBL Company, qui opère une canalisation de gaz entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton en Angleterre.

3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder à ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 164,1M€ au 31-12-2022 contre 172,3 M€ au 31-12-2021.

3.4. Informations relatives aux participations

Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale						
Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B - 1040 Bruxelles	0402 954 628	90,00%	Transport de gaz	€	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	90,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	90,00%	Société de réassurance	€	31 décembre
FLUXYS EUROPE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0712 615 547	100,00%	Activités internationales	€	31 décembre
FLUXYS BBL B.V.	Willem de Zwijgerlaan 32 NL - 5263 DG Vught	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS Germany Holding GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Holding	€	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via della Scuole 8 CH - 6900 Paradiso	-	50,65%	Transport de Gaz	CHF	31 décembre
FLUXYS UK Ltd	Clarendon House, GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Activités internationales	€	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon House GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Services	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR Ltd	4th Floor, Burdet House Buckingham Street 15-16 UK - London WC2N 6 DU	-	76,32%	Transport de Gaz	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR ZEEBRUGGE TERMINAL SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	63,40%	Terminal GNL	€	31 décembre
FLUXYS BUNKERING SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0645 978 824	100,00%	Services GNL	€	31 décembre
FLEXFUELER 002 SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0716.865.434	86,73%	Services de soutage GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	30,39%	Terminalling GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG HOLDING SAS*	10 rue AuberF- 75009 Paris	-	30,39%	Holding	€	31 décembre

FLUXDUNE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0697 786 623	50,01%	Holding	€	31 décembre
GAZ-OPALE SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble Les 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	64,50%	Services	€	31 décembre
FLUXYS BRASIL S.A.	Rua Visconde de Pirajá, No. 495, 7th floor, room 702 Ipanema, Zip Code 22410-002 Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil	-	100%	Services	BRL	31 décembre
FLUXYS INTERNATIONAL SA	Guimardstraat 4 B - 1040 Brussel	-	100%	Holding	€	31 décembre
CORUMBA Holding srl	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	100%	Holding	€	31 décembre
BBPP Holdings Ltda.	Rua da Passagem, No. 83 - suite 214 (Part), Botafogo, zipcode 22290-030, Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil	-	100%	Holding	BRL	31 décembre
FLUXGERMANY SA	Guimardstraat 4 B - 1040 Brussel	-	100%	Holding	€	31 décembre
FLUXDE HOLDING GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100%	Holding	€	31 décembre
FLUXYS CHILE SpA	Rosario Norte n° 660, piso 20, Las Condes, Santiago, Chile	-	100%	Services	CLP	31 décembre

(*) Fluxys contrôle Dunkerque LNG SAS grâce au contrôle de FluxDune SA (50,01%), qui contrôle à son tour Dunkerque LNG Holding SAS (60,76%), cette dernière détenant 100% des parts de Dunkerque LNG SAS.

Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP GmbH & Co KG	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	49,00%	Location d'installations et services	€	31 décembre
Transitgas AG	Franklinstrasse 27 CH - 8050 Zurich	-	23,30%	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9727 KC Groningen	-	20,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung) Gastransport GmbH	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	23,87%	Transport de Gaz	€	31 décembre
EUGAL (European Gas Pipeline Link)	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	16,50%	Transport de Gaz	€	31 décembre

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs

En milliers d'euros

	31-12-2022 *	31-12-2022 *	31-12-2022 *	31-12-2022 *	31-12-2022 *	31-12-2022 *
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Interconnector	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAL
Actifs non courants	2.198.573	901.296	365.864	2.489.559		
Actifs courants	1.345.484	184.452	272.424	271.925		
Capitaux propres	746.733	742.004	259.950	1.515.302		
Passifs non courants	2.095.647	248.800	226.625	1.137.992		
Passifs courants	701.677	94.944	151.713	108.190		
Produits opérationnels	1.207.337	271.934	198.046	243.322		
Charges opérationnelles	-1.068.798	-156.801	-154.947	-185.453		
Résultat financier net	-37.514	-7.571	-432	-13.582		
Charges d'impôt sur le résultat	-23.872	-17.946	-9.139	-11.645		
Résultat net de la période	77.153	89.616	33.528	32.642		
Bilan - Intérêts minoritaires	74.668	366.179	61.888	1.043.543	-173.332	1.372.946
Résultat - Intérêts minoritaires	7.715	44.226	7.999	22.723	3.355	86.018

* Chiffres sur base annuelle à 100 %, sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

** Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs						En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021
	*	*	*	*	*	*
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Interconnector	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAL
Actifs non courants	2.220.761	929.782	432.979	2.640.973		
Actifs courants	560.005	58.479	83.995	138.403		
Capitaux propres	749.364	633.144	335.300	1.527.623		
Passifs non courants	1.812.035	295.221	134.854	423.207		
Passifs courants	219.367	59.896	46.820	828.546		
Produits opérationnels	618.676	159.337	87.432	197.284		
Charges opérationnelles	-489.622	-78.285	-56.369	-156.247		
Résultat financier net	-37.347	-10.421	-450	-11.382		
Charges d'impôt sur le résultat	-22.762	-12.508	-25.007	-7.802		
Résultat net de la période	68.945	58.123	5.606	21.853		
Bilan - Intérêts minoritaires	74.931	312.457	79.723	1.052.120	-173.907	1.345.324
Résultat - Intérêts minoritaires	6.895	28.683	1.301	15.213	657	52.749

* Chiffres sur base annuelle à 100 %.

** Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transigas.

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises						
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devis e	Date de clôture
TENP Verwaltungs GmbH	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	50,00%	Services	€	31 décembre
BALANSYS SA	105 Rue de Strassen L-2555 Luxembourg	-	45,00%	Société d'équilibrage	€	31 décembre
POWER TO METHANOL ANTWERP BV	Scheldelaan 480 Haven 647, B - 2040 Antwerpen	0746.607.812	14,29%	Transition énergétique	€	31 décembre
ROSTOCK LNG GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	51,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre
HYOFFWIND INFRASTRUCTURE SA	Villalaan 96 B - 1500 Halle	0775.857.171	33,33%	Transition énergétique	€	31 décembre

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Entreprises associées						
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TRANS ADRIATIC PIPELINE AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
SENFLUGA ENERGY INFRA-STRUCTURE HOLDING SA	D. Soutsou street 28 GR - 115 21 Athènes	-	18,00%	Holding	€	31 décembre
DESFA S.A.	Mesogion Av. 357-359 GR - 15231 Chalandri, Athènes	-	11,88%	Transport de Gaz	€	31 décembre
Transportadora Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil S.A. - TBG	Praia do Flamengo, 200 25° andar - Rio de Janeiro - RJ CEP: 22.210-901 Brazil		29,12%	Transport de Gaz	BRL	31 décembre
Hanseatic Energy Hub GmbH	Am Sandtorkai 48, 20457 Hamburg Germany		10,22%	Terminalling GNL	€	31 décembre
Condor Energy Holdings SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile		25%	Holding		31 décembre

Condor Energy Holdings II SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile	25%	Holding	31 décembre
Condor Energy Holdings III SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile	25%	Holding	31 décembre
Condor Intermediate Holdings SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile	25%	Holding	31 décembre
GNL Quintero S.A.	532 Rosario Norte, 16th floor, Suite 1604, Metropolitan Region, Chile	20%	Terminalling GNL	31 décembre

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100 %, et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence

En milliers d'euros

	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Quintero	Trans Adriatic Pipeline AG	Condor	TBG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	902.147	2.214.343	5.023.717	3.007.861	748.684		
Actifs courants	357.849	409.641	705.862	53.023	184.898		
Capitaux propres	570.333	1.298.284	1.973.992	2.114.594	342.040		
Passifs non courants	433.420	1.143.477	3.166.485	943.002	251.626		
Passifs courants	256.243	182.223	589.102	3.288	339.917		
Produits opérationnels	323.732	136.164	874.639	1	318.172		
Charges opérationnelles	-203.227	-79.789	-420.120	-9.017	-220.650		
Résultat financier net	-15.186	-24.290	-106.114	-25.865	20.634		
Résultat des sociétés mises en équivalence	378	0	0	0	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-26.024	-8.667	-60.418	-11.389	-40.231		
Résultat net de la période	79.673	23.418	287.987	-46.270	77.925		
Participations mises en équivalence	55.302	259.657	375.058	-211.573	99.602	6.985	585.031
Résultat des sociétés mises en équivalence	8.894	4.684	54.718	-11.568	22.692	1	79.420

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence					En milliers d'euros
100 %	31-12-2021	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021
	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	TBG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	818.595	4.790.863	716.627		
Actifs courants	200.687	384.717	141.284		
Capitaux propres	511.617	1.287.264	341.670		
Passifs non courants	367.948	3.470.067	188.268		
Passifs courants	139.717	418.249	327.973		
Produits opérationnels	214.387	767.103	186.697		
Charges opérationnelles	-121.045	-321.642	-136.166		
Résultat financier net	-10.167	-111.142	826		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-7	0	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-20.470	-47.281	-9.988		
Résultat net de la période	62.698	287.038	41.369		
Participations mises en équivalence	46.658	244.580	99.494	5.159	395.891
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.420	54.537	12.047	274	74.278

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100%.

** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Principales entreprises non consolidées			
Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
Trading Hub Europe GmbH	Kaiserswerther Strasse 115 D - 40880 Ratingen	9,09%	Développement d'une coopération dans la zone de marché
PRISMA EUROPEAN CAPACITY PLATFORM GmbH	Reichsstrasse 1-9 D - Saxony 04109 Leipzig	10,95%	Plateforme de réservation de capacités de transport
F.L. ZEEBRUGGE SA	Chaussée de Gand 1440 B - 1082 Bruxelles	19,08%	Société de location-financement
C4GAS SAS	Rue de la Pépinière 24 F - 75008 Paris	10%	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector, 19,08 % de la société F.L. Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SRL. Le groupe Interconnector a souscrit des obligations émises par F.L. Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement.

Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement le soutien opérationnel des terminaux IZT et ZPT², la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.
- Le segment 'International' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL). Il inclut les activités de terminalling de GNL à Dunkerque, ainsi que le résultat des participations dans TAP, TBG, Desfa et GNL Quintero.
- La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché et donc sur base des mêmes prix que pour les clients externes.

Informations relatives aux principaux clients

- Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport et de stockage de gaz naturel et des services de terminalling GNL. Parmi eux, deux génèrent un chiffre d'affaires dépassant 10% chacun du chiffre d'affaires total (228 M€ et 213 M€), ceci étant partagé entre les secteurs Fluxys Belgium et Fluxys International.

² Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT): Fluxys Belgium loue une partie de ses installations à IZT (location financière) et se charge aussi de certains services de support opérationnel et d'entretien. La coopération avec IZT est basée sur des contrats (Fluxys Belgium n'a pas de participation).

Zeepipe Terminal (ZPT): Fluxys Belgium participe aux charges et revenue des opérations du terminal de réception ZPT (joint venture) sur une base contractuelle (pas de participation).

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2022					En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	912.559	839.253	6.647	-18.682	1.739.777
<i>Ventes et prestations aux clients externes</i>	1.189.405	969.979	1.618	0	2.161.002
<i>Transactions avec d'autres secteurs</i>	12.224	1.429	5.029	-18.682	0
<i>Mouvement des actifs et passifs réglementaires</i>	-289.070	-132.155	0	0	-421.225
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	278.566	125.763	0	0	404.329
<i>Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels</i>	445.720	125.763	0	0	571.483
<i>Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements réglementaires</i>	-167.154	0	0	0	-167.154
<i>Autres produits opérationnels</i>	16.212	3.996	4.445	-10.370	14.283
<i>Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées</i>	-5.582	-1.882	0	0	-7.464
<i>Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels</i>	-275.178	-132.045	0	0	-407.223
<i>Biens et services divers</i>	-465.521	-175.294	-17.998	27.362	-631.451
<i>Frais de personnel</i>	-132.931	-38.162	-10.602	1.690	-180.005
<i>Autres charges opérationnelles</i>	-4.958	-17.444	-119	0	-22.521
<i>Amortissements</i>	-176.816	-294.349	-383	0	-471.548
<i>Provisions pour risques et charges</i>	6.993	-1.005	36	0	6.024
<i>Dépréciations de valeurs</i>	-14.804	-11.480	-328	0	-26.612
Résultat opérationnel des activités poursuivies	138.540	297.351	-18.302	0	417.589
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	22.692	63.611	0	-6.883	79.420
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	161.232	360.962	-18.302	-6.883	497.009
<i>Variation de la juste valeur des instruments financiers</i>					3.285
<i>Produits financiers</i>					22.552
<i>Charges financières</i>					-86.505
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					436.341
<i>Charges d'impôt sur le résultat</i>					-86.983
Résultat net de la période					349.358

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2021					En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	573.191	573.494	6.434	-16.822	1.136.297
Ventes et prestations aux clients externes	466.470	542.119	992	0	1.009.581
Transactions avec d'autres secteurs	11.251	129	5.442	-16.822	0
Mouvement des actifs et passifs régulateurs	95.470	31.246	0	0	126.716
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	32.378	21.730	0	0	54.108
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	91.753	21.729	0	0	113.482
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements régulateurs	-59.374	0	0	0	-59.374
Autres produits opérationnels	13.107	8.126	4.607	-9.390	16.450
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.422	-1.931	0	0	-5.353
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-32.378	-24.812	0	0	-57.190
Biens et services divers	-146.347	-95.009	-16.142	22.522	-234.976
Frais de personnel	-112.549	-33.194	-10.623	779	-155.587
Autres charges opérationnelles	-5.074	-13.361	-59	0	-18.494
Amortissements	-182.759	-226.216	-417	0	-409.392
Provisions pour risques et charges	-7.070	-740	-39	2.911	-4.938
Dépréciations de valeurs	-21	-621	-3	0	-645
Résultat opérationnel des activités poursuivies	129.056	207.466	-16.242	0	320.280
Résultat des sociétés mises en équivalence	12.047	62.231	0	0	74.278
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	141.103	269.697	-16.242	0	394.558
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-1.294
Produits financiers					14.607
Charges financières					-76.522
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					331.349
Charges d'impôt sur le résultat					-84.255
Résultat net de la période					247.094

Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Fluxys Belgium	4.1.1	900.335	561.940	338.395
Fluxys International et corporate	4.1.2	839.442	574.357	265.085
Total		1.739.777	1.136.297	603.480

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2022 à 1.739.777 k€ contre 1.136.297 k€ en 2021. Leur répartition par pays se présente comme suit :

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2022							En milliers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	900.335	175.819	0	0	0	0	1.076.154
Non-régulé	0	0	14.682	0	204.810	0	219.492
Exempté & interconnexions	0	0	137.864	62.582	0	242.052	442.498
Autres	1.619	0	0	14	0	0	1.633
Total	901.954	175.819	152.546	62.596	204.810	242.052	1.739.777

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2021							En milliers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	561.940	121.130	0	0	0	0	683.070
Non-régulé	0	0	13.874	0	147.619	0	161.493
Exempté & interconnexions	0	0	71.518	21.930	0	197.280	290.728
Autres	992	0	0	14	0	0	1.006
Total	562.932	121.130	85.392	21.944	147.619	197.280	1.136.297

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des efforts de productivité à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis.

La majeure partie de l'augmentation des ventes et prestations régulées (+k€ 338.395) a trait aux activités de transport (k€ 325.936). Cette augmentation résulte principalement du règlement comptable de la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions €. Le caractère réglementaire de cette contribution rend l'impact sur le résultat neutre. Les recettes facturées ont fortement augmenté en 2022, l'infrastructure ayant été largement utilisée pour soutenir la sécurité d'approvisionnement des pays voisins. Ces recettes supplémentaires, y compris les primes d'enchères, ne profitent pas aux actionnaires mais sont compensées par une dotation plus élevée aux passifs réglementaires.

Les produits des activités de stockage sont légèrement supérieurs en comparaison avec 2021. Les revenus diminuent en 2022, mais cette baisse est compensée par une utilisation des obligations réglementaires conformément à la proposition tarifaire.

Quant aux produits de terminalling, ceux-ci ont connu une augmentation de k€ 11.589 principalement suite aux ventes aux enchères des 'spot slots'. Quasi l'intégralité de ces ventes a été imputée aux obligations réglementaires.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services prestés pour tiers ainsi que la mise à disposition d'installations.

4.1.2. Le segment 'Fluxys International' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les installations de terminalling à Dunkerque en France et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.

Le segment " Fluxys International " a également connu une augmentation, notamment grâce aux revenus d'Interconnector (+67.154 k€), de BBL (+40.652 k€) de Dunkerque LNG (+44.772 k€), de FluxSwiss (+57.191 k€) et d'Allemagne (+54.589 k€), en raison de l'augmentation de la demande et, spécifiquement pour les entités régulées, afin de couvrir les coûts d'énergie plus élevés.

Ventes de gaz relatives aux besoins opérationnels

Notons toutefois que tant les chiffres des ventes que ceux des achats de gaz aux fins des besoins opérationnels sont en augmentation en 2022 par rapport à l'année 2021 et ceci partiellement parce que ces activités fluctuent significativement étant donné l'activité élevée ainsi que le prix de gaz qui a augmenté en 2022.

Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Autres produits opérationnels	14.283	16.450	-2.167

Les autres produits opérationnels sont principalement composés de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de certificats CO₂, de mises à disposition de biens et de personnes, et la refacturation de coûts.

Les revenus de certificats CO₂ sont générés principalement en 2021 au niveau d'Interconnector. Interconnector disposait de certificats CO₂ émis par les autorités de l'Union Européenne et leur valeur comptable était inscrite dans un compte de produits reportés. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, ces certificats ne peuvent plus être utilisés en Angleterre. Par conséquent, le produit correspondant a été pris dans le compte de résultats pour la valeur comptable. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de la refacturation des coûts d'électricité.

Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors amortissements, dépréciations de valeur et provisions	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-7.464	-5.353
Biens et services divers	4.3.2	-631.451	-234.976
Frais de personnel	4.3.3	-180.005	-155.587
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-22.521	-18.494
Total des charges opérationnelles		-841.441	-414.410

4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés de :

En milliers d'euros	31-12-2022	31-12-2021
Achats de matériel d'exploitation	-21.504	-16.832
Loyers et charges locatives (1)	-15.251	-15.553
Charges d'entretien et de réparation	-57.571	-48.337
Fournitures faites au groupe	-28.365	-8.943
Rétributions de tiers	-375.554	-69.445
Redevances et contributions	-102.975	-49.226
Assurances non relatives au personnel	-16.995	-16.757
Autres services et biens divers	-13.236	-9.883
Total	-631.451	-234.976

(1) Ces montants concernent des services qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de leasing selon IFRS 16.

Les services et autres biens ont augmenté en 2022 (+396.475k€). L'augmentation principale de cette rubrique découle pour la plus grande partie de la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions EUR qu'a établi l'Etat belge à charge du gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel afin de soutenir la population Belge lors la crise énergétique, reprise dans les rétributions des tiers. Les fournitures au groupe ainsi que les redevances sont également à la hausse. Cette évolution, hors la contribution de solidarité, est pour les entités régulés en ligne avec le cadre de référence de la régulation.

A coté de cet élément non-récurrent, l'inflation accrue en 2022 a impacté les coûts en général de manière importante. La hausse des fournitures faites au groupe et redevances et contributions s'explique en plus par l'augmentation de l'activité qui a eu un impact sur les coûts de l'électricité, les certificats de CO2, les coûts portuaires et les coûts de pression des opérateurs adjacents, etc.

4.3.3. Frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation de 24.418 k€. Cette évolution s'explique entre autre par l'inflation et aussi dans une moindre mesure par l'augmentation du nombre moyen de travailleurs et des indexations.

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.295 personnes en 2022 contre 1.292 en 2021. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.261,7 en 2022 contre 1.257,1 en 2021.

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.295	1.261,7	1.292	1.257,1
Belgium (ajusté multi-employeurs)	967	939,4	969	942,8
Fluxys	59	49,9	63	54,4
Cadres	51	42,3	52	43,5
Statutaires	8	7,6	11	10,9
Fluxys Belgium	865	836,1	864	835,3
Cadres	308	300,2	295	286,7
Statutaires	557	535,9	569	548,6
Fluxys LNG	48	46,8	46	45,5
Cadres	3	2,9	3	3,1
Statutaires	45	43,9	43	42,4
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	12	6,6	13	7,6
FluxSwiss	6	5,8	6	6,1
Fluxys TENP	15	15,0	15	14,9
Fluxys Deutschland	6	6,0	6	5,4
GMSL	103	102,2	103	102,0
Fluxys BBL	1	0,1	1	0,1
Transitgas	50	47,7	53	48,9
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector	61	60,6	55	55,0
Gaz-Opale	61	60,7	61	61,0
Dunkerque LNG	19	18,8	19	18,6
Fluxys Brasil	3	3,3	1	0,2

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
	Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.330	1.296,4	1.293
Belgium (ajusté multi-employeurs)	988	960,7	972	943,7
Fluxys	55	45,6	60	51,0
Cadres	47	37,8	51	42,4
Statutaires	8	7,8	9	8,6
Fluxys Belgium	891	862,0	869	839,2
Cadres	321	313,1	300	291,3
Statutaires	570	548,9	569	547,9
Fluxys LNG	47	46,2	48	46,5
Cadres	3	2,9	3	2,9
Statutaires	44	43,3	45	43,6
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	12	7,0	12	7,0
FluxSwiss	6	6,0	6	6,0
Fluxys TENP	15	15,0	15	15,0
Fluxys Deutschland	6	6,0	6	6,0
GMSL	108	107,4	102	103,5
Fluxys BBL	1	0,1	1	0,1
Transitgas	51	48,4	51	47,6
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector	69	68,3	54	54,0
Gaz-Opale	60	59,4	62	61,6
Dunkerque LNG	19	19,0	19	19,0
Fluxys Brasil	4	4,0	2	2,0

4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

4.3.5. Amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Amortissements, dépréciations de valeur et provisions	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Amortissements	4.3.5.1	-471.548	-409.392
Immobilisations incorporelles		-113.572	-94.881
Immobilisations corporelles		-344.431	-299.799
Actifs au titre du droit d'utilisation		-13.545	-14.712
Dépréciations de valeur	4.3.5.2	-26.612	-645
Perte de valeur sur actions		0	-476
Immobilisations incorporelles		-325	0
Immobilisations corporelles		-4.568	0
Sur stocks		-14.965	-113
Sur créances commerciales		-6.754	-56
Provisions pour risques et charges	4.3.5.3	6.024	-4.938
Total des amortissements, dépréciations de valeur et provisions		-492.136	-414.975

4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' et entre 20 et 45 ans pour les portefeuilles de clients acquis.

L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles s'explique par des amortissements plus élevés chez Interconnector et FluxSwiss en raison du taux d'utilisation élevé.

L'actualisation des dividendes futurs estimés, basée sur le 'Dividend Discount Model', supporte la valeur comptable des immobilisations corporelles qui s'élève à fin 2022 à 252,5 M€ pour Interconnector et à 1.322,6 M€ pour Dunkerque.

La valeur d'utilité de ces installations est très sensible aux hypothèses retenues, la majeure partie des ventes de capacités se réalisant sur base de contrats à court terme. En 2022 nous avons constaté le retour des contrats pluriannuels. Les hypothèses ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles. Le groupe revoit ces hypothèses chaque année.

4.3.5.2. Dépréciations de valeur

Une dépréciation de valeur sur le stock de gaz a été actée en 2022 reflétant ainsi le prix du gaz en date du 31/12/2022 qui se trouvait à un niveau nettement inférieur au prix moyen du gaz en stock. Cette évolution a été partiellement compensée par une reprise partielle de la réduction de valeur sur le stock des pièces de rechange.

4.3.5.3. Provisions pour risques et charges

Les utilisations des provisions pour risques et charges s'élèvent à 6.024 k€ en 2022, principalement pour des pensions (voir note 5.17) et litiges (voir note 5.16). L'évolution s'explique principalement par la hausse des taux d'actualisations qui résulte finalement dans une diminution de la provision pour les avantages du personnel et d'autre part par l'utilisation d'une provision relative à un sinistre constituée lors de l'exercice précédent dont l'indemnité a été payée en 2022.

Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Dividendes de sociétés non consolidées		0	0
Produits financiers sur contrats de leasing	4.4.1	1.112	1.112
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	4.4.2	10.727	5.748
Autres intérêts		1.009	646
Désactualisation des provisions		0	0
Autres produits financiers	4.4.3	9.704	7.101
Total		22.552	14.607

4.4.1. Les produits financiers sur contrats de leasing proviennent principalement de Flexfueler 002.

4.4.2. Les intérêts sur placements et équivalents de trésorerie sont principalement issus de placements comptabilisés au coût amorti conformément à l'IFRS 9. Leur augmentation provient d'une position de trésorerie plus élevée et de la hausse des taux d'intérêt, principalement en Belgique et Interconnector.

4.4.3. Les autres produits financiers enregistrent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en BRL et GBP, montant compensé en partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4).

Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-66.932	-58.736
Désactualisation des provisions	4.5.2	-3.217	-2.341
Charges d'intérêt sur dettes de leasing		-7.425	-7.253
Autres charges financières	4.5.3	-8.931	-8.192
Total		-86.505	-76.522

4.5.1 Les charges d'intérêts sur dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place pour couvrir les besoins financiers du groupe. Ces charges ont augmenté en 2022 en raison du refinancement en Dunkerque LNG et les intérêts sur les comptes de régularisation, partiellement compensé par le remboursement de prêts en Belgique et en Suisse.

4.5.2 Les effets d'actualisation des provisions (notamment pour pensions et pour démantèlement de certaines installations) résultent dans la comptabilisation d'une charge financière (voir Notes 5.16 et 5.17).

4.5.3 Les autres charges financières comprennent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en GBP et CHF, ainsi que des différences de change non réalisées sur des USD, celles-ci étant compensées en partie par la valorisation des instruments financiers. Par ailleurs, en 2021 la moins-value sur la liquidation prévue de Rostock LNG y était incluse.

4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers	En milliers d'euros		
	Note	31-12-2022	31-12-2021
Variation de la juste valeur des instruments financiers		3.285	-1.294
Total		3.285	-1.294

Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.

Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des entreprises mises en équivalence s'élève à 79.420 k€ en 2022 contre 74.278 k€ en 2021. Cette augmentation est attribuable à la contribution de TBG (la participation dans TBG contribue aux résultats depuis avril 2021) et de GNL Quintero (depuis Juillet 2022).

Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Impôts exigibles	4.7.1	-119.261	-67.773	-51.488
Impôts différés	4.7.2	32.278	-16.482	48.760
Total	4.7.3	-86.983	-84.255	-2.728

La charge d'impôt sur le résultat s'élève à 86.983 k€ en 2022 contre 84.255 k€ en 2021.

Les charges d'impôt sur le résultat ont augmenté de 2.728 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- La hausse des impôts exigibles en raison de la hausse du résultat avant impôts ;
- La diminution du montant de la déduction pour revenus d'innovation (de 10.000 k€ estimé en 2021 à 5.400 k€ estimé en 2022);
- L'impact d'un effet ponctuel en 2021 suite à l'augmentation annoncée du taux d'imposition en Angleterre (de 19% à 25% en 2023) conduisant à un ajustement des impôts différés en 2021 pour un montant de 20.928 k€ ainsi que par l'augmentation des amortissements comptables entraînant une reprise des impôts différés.

Les charges d'impôts sur le résultat se décomposent comme suit :

4.7.1. Impôts exigibles		En milliers d'euros		
		31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Impôts sur le résultat de l'exercice		-119.740	-68.012	-51.728
Impôts et précomptes dus ou versés		-60.913	-54.350	-6.563
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		5.069	42	5.027
Suppléments d'impôts estimés portés au passif		-63.896	-13.704	-50.192
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs		479	239	240
Total		-119.261	-67.773	-51.488

4.7.2. Impôts différés		En milliers d'euros		
		31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles		32.278	4.895	27.383
Ecart issu de l'évaluation des immobilisations		48.665	28.184	20.481
Ecart issu des provisions		-8.476	-10.300	1.824
Autres écarts		-7.911	-12.989	5.078
Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux		0	-21.377	21.377
Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales		0	0	0
Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires		0	0	0
Total		32.278	-16.482	48.760

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles.

La diminution des impôts différés est principalement due à l'augmentation du taux d'imposition en Angleterre annoncée en 2021, comme mentionné ci-dessus.

4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen		En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice	-89.230	-64.268	-24.962
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies	436.341	331.349	104.992
Résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-79.420	-74.278	-5.142
Résultat avant impôts	356.921	257.071	99.850
Taux d'impôt applicable	25,00%	25,00%	
Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen	4.827	-17.990	22.817
Taux différents d'autres juridictions	8.070	1.639	6.431
Impact des changements de taux	-946	-20.909	19.963
Revenus non taxables	10.914	822	10.092
Frais non déductibles	-3.733	-1.538	-2.195
Autres	-9.478	1.996	-11.474
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice	-84.403	-82.258	-2.145
Résultat avant impôts	356.921	257.071	99.850
Taux d'impôt effectif moyen	23,65%	32,00%	-8,35%
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	-2.580	-1.997	-583
Total des impôts	-86.983	-84.255	-2.728

Note 4.8. Résultat net de la période

Résultat net de la période		En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021	Ecart
Part des intérêts minoritaires	86.018	52.749	33.269
Part du groupe	263.340	194.345	68.995
Total du résultat net de la période	349.358	247.094	102.264

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 349.358 k€ en 2022 contre 247.094 k€ en 2021, soit une augmentation de 102.264 k€.

Note 5. Bilan sectoriel

Bilan sectoriel au 31-12-2022				En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	1.855.375	3.180.658	0	5.036.033
Immobilisations incorporelles	160.352	1.044.261	0	1.204.613
Goodwill	1.924	129.225	0	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	30.020	101.482	0	131.502
Participations mises en équivalence	1.915	583.116	0	585.031
Autres actifs financiers	111.171	37.717	0	148.888
Stocks	62.656	26.751	0	89.407
Créances de location-financement	0	8.801	0	8.801
Créances commerciales nettes	151.805	77.788	0	229.593
Autres actifs			1.802.925	1.802.925
				9.367.942
Passifs portants intérêts	956.589	1.666.926		2.623.515
Autres passifs financiers	3.575	9.147		12.722
Autres passifs			2.849.735	2.849.735
				5.485.972
Capitaux propres			3.881.970	3.881.970
				9.367.942

Bilan sectoriel au 31-12-2021				En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	1.902.037	3.311.058	0	5.213.095
Immobilisations incorporelles	170.145	1.098.489	0	1.268.634
Goodwill	1.924	129.225	0	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	33.527	88.902	0	122.429
Participations mises en équivalence	265	395.626	0	395.891
Autres actifs financiers	88.642	3.029	0	91.671
Stocks	39.042	15.565	0	54.607
Créances de location-financement	0	9.425	0	9.425
Créances commerciales nettes	85.387	73.252	0	158.639
Autres actifs			596.790	596.790
				8.042.330
Passifs portants intérêts	980.132	1.765.100		2.745.232
Autres passifs financiers	3.254	18.818		22.072
Autres passifs			1.667.077	1.667.077
				4.434.381
Capitaux propres			3.607.949	3.607.949
				8.042.330

Note 5.1. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles				
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2020	55.752	410.438	6.414.480	386.670
Investissements	1.060	3.818	53.434	22
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-153	-189	-12.297	0
Transferts internes	0	0	128.330	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	217	0	130.636	0
Transfert rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2021	56.876	414.067	6.714.583	386.692
Investissements	575	737	46.740	312
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-2	0	-10.387	-5
Transferts internes	0	249	25.620	121
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	-216	0	5.900	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2022	57.233	415.053	6.782.456	387.120

En milliers d'euros				
Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
2.734.468	46.191	69.827	157.598	10.275.424
3.621	0	7.806	31.125	100.886
-513	0	0	0	-513
-18	-659	-11.857	-3.225	-28.398
0	0	0	-128.330	0
0	0	0	0	0
0	193	115	759	131.920
20.533	0	0	0	20.533
2.758.091	45.725	65.891	57.927	10.499.852
2.476	0	8.872	98.744	158.456
0	0	0	0	0
-290	-743	-8.259	0	-19.686
793	0	0	-26.783	0
0	0	0	0	0
0	225	-95	-153	5.661
6.008	0	0	0	6.008
2.767.078	45.207	66.409	129.735	10.650.291

Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2020	0	-249.703	-3.471.320	-251.390
Amortissements actés	0	-43.056	-188.427	-9.357
Cessions et désaffectations	0	175	11.560	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	-78.232	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2021	0	-292.584	-3.726.419	-260.747
Amortissements actés	0	-11.432	-232.652	-8.137
Cessions et désaffectations	0		5.888	1
Transferts internes	0	157.479	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	2.846	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2022	0	-146.537	-3.950.337	-268.883
Valeurs comptables nettes au 31-12-2022	57.233	268.516	2.832.119	118.237
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021	56.876	121.483	2.988.164	125.945

En milliers d'euros

	Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
	-866.158	-43.806	-49.356	0	-4.931.733
	-52.937	-32	-5.990	0	-299.799
	2	0	11.377	0	23.114
	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
	0	-31	-76	0	-78.339
	0	0	0	0	0
	-919.093	-43.869	-44.045	0	-5.286.757
	-85.702	0	-6.508	0	-344.431
	18	0	8.096	0	14.003
	-157.479	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
	0	0	81	0	2.927
	0	0	0	0	0
	-1.162.256	-43.869	-42.376	0	-5.614.258
	1.604.822	1.338	24.033	129.735	5.036.033
	1.838.998	1.856	21.846	57.927	5.213.095

Mouvements des immobilisations corporelles				
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables nettes au 31-12-2022 dont :	57.233	268.516	2.832.119	118.237
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	57.233	268.516	2.832.119	118.237
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
Informations complémentaires				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque.

En 2022, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 158,5 M€. Les principaux investissements réalisés concernent les installations de transport 'TENP' (remplacement de certaines tronçons plus utilisable aujourd'hui afin d'augmenter la capacité) en Allemagne (30,9 M€) et 102,5 M€ sur différents projets en Belgique. Les investissements en Belgique concernent principalement des projets d'infrastructure GNL (67,7M€) pour la construction de 3 nouveaux Open Rack Vaporizers et 3 nouveaux truck loading bays.

En milliers d'euros				
Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
1.604.822	1.338	24.033	129.735	5.036.033
1.604.822	1.338	24.033	129.735	5.036.033
0	0	0	0	0
0	0	0	0	110

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 344,4 M€ et reflètent la consommation des avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles durant cette même période.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur (voir Note 4.3.5).

Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles					En milliers d'euros	
	Logiciels d'application	Droits d'émission	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total	
Valeurs comptables brutes						
Au 31-12-2020	32.351	0	244.600	1.775.186	2.052.137	
Investissements	8.307	188	0	1.193	9.688	
Cessions et désaffectations	-6.176	0	0	0	-6.176	
Ecart de conversion	164	570	0	23.027	23.761	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Au 31-12-2021	34.646	758	244.600	1.799.406	2.079.410	
Investissements	12.052	28.710	0	41	40.803	
Cessions et désaffectations	-3.627	0	0	0	-3.627	
Ecart de conversion	-408	-1.284	0	1.568	-124	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Au 31-12-2022	42.663	28.184	244.600	1.801.015	2.116.462	

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles					En milliers d'euros	
	Logiciels d'application	Droits d'émission	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total	
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31-12-2020	-15.573	0	-89.577	-603.904	-709.054	
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-4.761	-1	-8.766	-81.353	-94.881	
Cessions et désaffectations	6.176	-35	0	0	6.141	
Ecart de conversion	0	0	0	-12.982	-12.982	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Au 31-12-2021	-14.158	-36	-98.343	-698.239	-810.776	
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-8.789	-325	-8.766	-96.017	-113.897	
Cessions et désaffectations	3.619	0	0	0	3.619	
Ecart de conversion	203	0	0	9.002	9.205	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Au 31-12-2022	-19.125	-361	-107.109	-785.254	-911.849	

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles					En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Droits d'émission	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Valeurs comptables nettes au 31-12-2022	23.538	27.823	137.491	1.015.761	1.204.613
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021	20.488	722	146.257	1.101.167	1.268.634

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector, GMSL, Dunkerque LNG et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023, l'immobilisation FluxSwiss en 2033 et l'immobilisation Dunkerque en majeure partie en 2037 et en 2061 pour le solde.

L'augmentation de la catégorie des droits d'émission est due à l'achat par Interconnector des droits d'émission nécessaires en raison de la forte activité au cours de l'année 2022.

En 2022 il n'y a pas eu de nouvelles variations de périmètre ayant un impact sur les immobilisations incorporelles.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'une immobilisation incorporelle pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.3. Goodwill

Goodwill	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
Dunkerque	129.225	129.225
Total	131.149	131.149

Un goodwill de 1.924 k€ relatif à Fluxys Belgium SA est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys. Le montant correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

L'exercice définitif d'allocation de prix réalisé suite à la prise de contrôle de Dunkerque LNG par Fluxys en 2018 résulte en un goodwill de 129.225 k€. Ce goodwill est l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de Dunkerque LNG en date du 31 octobre 2018, établie en vertu des normes IFRS.

Cet excédent correspond d'une part, à la valeur de prise de contrôle de Dunkerque LNG, et d'autre part, à la valeur des synergies futures grâce à l'expertise du groupe en services de terminalling. Par ailleurs, la prise de contrôle de Dunkerque LNG vient renforcer le développement des activités GNL que Fluxys poursuit et contribue à l'importance de Fluxys sur le marché GNL du nord-ouest de l'Europe. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Ce goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie de Dunkerque LNG (segment Fluxys International) pour le test de dépréciation de valeur.

Le test de dépréciation de valeur vérifie si la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur base de sa valeur d'utilité. Ces calculs se fondent sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des données financières correspondant au plan pluriannuel approuvé par la direction. Ces projections sont ensuite actualisées à un coût moyen pondéré du capital qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Au 31 décembre 2022, les hypothèses fondamentales du plan pluriannuel à l'horizon 2061 n'ont pas changé de manière significative négative par rapport au plan de l'année précédente. Étant donné la nature du secteur et de l'activité, les hypothèses relatives aux flux de trésorerie restent similaires :

- Les contrats long-terme en place pour la plus grande partie de la capacité du terminal méthanier;
- Des ventes supplémentaires des capacités disponibles sur base des prévisions du marché et des tarifs conformes aux conventions en place ;
- L'application de la régulation une fois les contrats long-terme arrivés à échéance.

L'intégralité du chiffre d'affaires et des charges considérés sont générés en euro.

Étant donné que les flux de trésorerie après imposition sont incorporés dans le calcul de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie, un taux d'actualisation après impôts est employé afin de maintenir la cohérence. Ce taux d'actualisation prend en compte les paramètres du marché au 31/12/2022. Il se traduit par un coût moyen pondéré du capital avant impôts qui se situe entre 5% et 6%.

Le test de dépréciation de valeur n'a pas identifié de réduction de valeur du goodwill au 31/12/2022.

Note 5.4. Actifs au titre du droit d'utilisation

Evolution de la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation				En milliers d'euros
	Terrains et constructions	Installations techniques	Véhicules	Total
Au 31-12-2021	85.214	33.031	4.183	122.428
Droits additionnels	9.875	13.442	1.521	24.838
Amortissements et pertes de valeur	-5.023	-6.772	-1.750	-13.545
Cessions	-37	-42	-134	-213
Autres variations	-173	-1.834	1	-2.006
Au 31-12-2022	89.856	37.825	3.821	131.502

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont principalement liés aux droits de concessions pour les terrains dans les ports de Zeebrugge et Dunkerque (Terminaux GNL), ainsi que les installations d'Interconnector dans le port de Zeebrugge. Les droits additionnels s'expliquent d'une part par l'inflation accrue et d'autre part par la reconnaissance de l'option d'achat d'un contrat en cours.

Ces contrats ne contiennent pas de clauses d'option de résiliation ou de prolongation significatives. Les loyers ne sont pas variables, à l'exception de quelques contrats avec indexation annuelle, mais dont l'impact n'est pas matériel.

Les autres changements concernent principalement les différences de taux de change.

Note 5.5. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

A fin 2022, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- TAP (19 %),
- Balansys (50 %),
- Rostock LNG (51%),
- Senfluga Energy Infrastructure Holdings (18%), et sa participation de 66% en Desfa,
- Hyoffwind Infrastructure (33,33%) depuis 2021,
- TBG (29,12%) depuis 2021,
- Condor Energy Holdings III (25%), et sa participation de 80% en GNL Quintero, depuis 2022
- Power to Methanol Antwerp (14,3%).

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Participations mises en équivalence à l'ouverture	395.891	264.334
Investissements	48.193	126.109
Dépréciations	0	-3.298
Quote-part dans le résultat net global	166.442	96.893
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	<i>79.420</i>	<i>74.278</i>
<i>Autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</i>	<i>87.022</i>	<i>22.615</i>
Dividendes versés	-33.283	-48.875
Variations de périmètre		0
Ecart de conversion	5.963	5.886
Augmentations de capital	1.825	100
Réductions de capital	0	-45.258
Participations mises en équivalence à la clôture	585.031	395.891

Le résultat des participations mises en équivalence, qui s'élève à 79.420 k€, est commenté dans la note 4.6.

Les autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat s'élèvent à 87.022 k€ et sont principalement liés à la valorisation des swaps de taux d'intérêts sur le financement de TAP.

Les dividendes versés proviennent surtout de TBG. La diminution des réductions de capital s'explique par TAP.

Note 5.6. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2022	31-12-2021
Actions évaluées au coût	5.6.1	613	963
Titres de placement au coût amorti	5.6.2/6	53.481	26.289
Autres placements financiers au coût amorti	5.6.2/6	54.019	59.009
Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	6	6.019	4.157
Instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	5.6.3/6	31.269	186
Autres actifs financiers au coût		309	328
Total		145.710	90.932

5.6.1. Les actions de ces sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. La diminution est expliquée par une réduction de valeur sur Boostheat, suivie par un désinvestissement.

5.6.2. Ces rubriques enregistrent les placements de trésorerie ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2023 et 2032.

L'augmentation observée dans le tableau ci-dessus représente les nouveaux investissements réalisés à plus d'un an d'échéance par Flux Re en utilisant les fonds des investissements venus à l'échéance en 2022.

Les actifs détenus par Flux Re sont sensiblement plus élevés que les exigences minimales de capital du ratio de Solvabilité II (16,3 millions €).

5.6.3. Au 31-12-2022, les instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global concernent principalement les instruments dérivés (SWAP) conclus en vue de couvrir le risque d'intérêts par le groupe au niveau du financement de Dunkerque LNG (voir Note 6).

Note 5.7. Autres créances et autres actifs non courants

Autres créances et autres actifs non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Prêts non courants	5.7.1	40.473	57.782
Appels de fonds et autres	5.7.2	112.241	12.149
Total		152.714	69.931

5.7.1 Interconnector a souscrit des obligations de F.L. Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.

5.7.2 Cette rubrique comprend principalement un prêt de k€ 15.000 à la coentreprise Balansys, en augmentation de k€ 6.000 et des prêts à des entreprises liées (k€ 97.097).

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2022			
	En milliers d'euros		
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	40.473	0	40.473
Appels de fonds et autres	44.719	67.522	112.241
Total	85.192	67.522	152.714

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2021			
	En milliers d'euros		
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	57.782	0	57.782
Appels de fonds et autres	9.169	2.980	12.149
Total	66.951	2.980	69.931

Autres actifs non courants			
	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.17	26.747	15.245
Total		26.747	15.245

Note 5.8. Actifs réglementaires

Les actifs réglementaires sont présentés séparément.

Actifs réglementaires		En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021	différence
Présentation au bilan:			
Actifs réglementaires non-courants	12.546	21.803	-9.257
Actifs réglementaires courants	2.300	2.272	28
Total des actifs réglementaires	14.846	24.075	-9.229

Les actifs réglementaires correspondent aux éléments à récupérer dans les tarifs futurs (2023-2027) et concernent les entités allemandes. La position date du passé et la diminution s'explique par une récupération via les tarifs.

Variation des actifs réglementaires		En milliers d'euros	
Long terme et court terme		Total	
Solde d'ouverture au 01.01.2022		24.075	
Utilisations		-9.229	
Dotations		0	
Intérêts		0	
Solde de clôture au 31.12.2022		14.846	

Nous nous référons à la note 5.15 obligations réglementaires pour la réconciliation des utilisations et dotations aux actifs et obligations réglementaires à la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires).

Note 5.9. Stocks

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Stocks de fournitures	42.818	32.476
Valeur comptable brute	47.039	39.446
Dépréciations de valeur	-4.221	-6.970
Stocks de marchandises (gaz)	45.716	21.856
Valeur comptable brute	63.430	21.856
Dépréciations de valeur	-17.714	0
Commandes en cours d'exécution	873	275
Valeur comptable brute	873	275
Dépréciations de valeur	0	0
Total	89.407	54.607

Les stocks de matériel relatif au réseau de transport sont à leur niveau normal d'exploitation. L'augmentation de la valeur comptable brute du stock de marchandises s'explique en grande partie par la forte hausse du prix du gaz durant l'exercice qui est partiellement compensée par une dépréciation de valeur en fin d'exercice suite à un prix de gaz plus bas au 31 décembre 2022.

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Constitutions ou utilisations de stocks	49.765	15.603
Dépréciations de valeur	-14.965	-113
Total	34.800	15.490

Note 5.10. Clients et autres débiteurs

Clients et autres débiteurs	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2022	31-12-2021
Créances commerciales brutes		237.988	160.280
Dépréciations de valeur		-8.395	-1.641
Créances commerciales nettes	5.10.1	229.593	158.639
Autres débiteurs		60.244	48.963
Total		289.837	207.602

5.10.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6). L'augmentation des créances est principalement due à la vente des capacités supplémentaires, une augmentation de la facturation de la composante commodité des tarifs, compensé en partie par le retour des fonds mis à disposition pour l'équilibrage du réseau en Allemagne.

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les clients et autres débiteurs sont peu matérielles pour le groupe Fluxys et, en plus, souvent couvertes par le système régulateur. Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Créances non échues	228.617	158.143
Créances échues < 3 mois	885	405
Créances échues 3 - 6 mois	0	0
Créances échues > 6 mois	0	0
Créances litigieuses ou douteuses	91	91
Total	229.593	158.639

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Celles estimées irrécouvrables ont fait l'objet de réductions de valeur à concurrence de 100 %.

Note 5.11. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an. La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Placements à court terme	259.600	71.909
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.246.531	315.478
Equivalents de trésorerie	0	0
Comptes à court terme	587.533	10.130
Soldes bancaires	658.956	305.320
Argent en caisse	42	28
Total	1.506.131	387.387

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les placements, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys. L'augmentation comptes à court terme et soldes bancaires est principalement due à l'augmentation des ventes dans les différentes entités suite aux importants flux de gaz vers l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie.

Note 5.12. Autres actifs courants

Autres actifs courants	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2022	31-12-2021
Produits acquis		6.200	3.934
Charges à reporter		20.164	35.537
Autres actifs courants	5.12.1	2.972	1.693
Total		29.336	41.164

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des produits acquis pour 6.200 k€ et des charges payées d'avance pour 20.164 k€ (assurances, loyers, ...). 5.12.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.7 et 5.17).

Note 5.13. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010. Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€. Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€. D'autres augmentations de capital ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe. En 2021 et 2022, il y a eu des augmentations de capital de respectivement 0,4 M€ et 2,6 M€, qui ont été souscrites par le personnel et la direction. Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Au 31 décembre 2022, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,42 % : Publigaz.
- 19,85 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,12 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,61 % : personnel et management.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 1.372.946 k€, représentant principalement les 10,00 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (74,7 M€) ; les 49,35 % dans FluxSwiss (366,2 M€) ; les 23,68 % dans Interconnector (61,9 M€) ainsi que les 69,61% dans Dunkerque LNG (869,8 M€), le solde étant représenté par ceux dans Flexfueler (0,4 M€).

Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
I. Mouvements du nombre d'actions			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	87.076.669	0	87.076.669
2. Nombre d'actions émises	100.625	0	100.625
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	87.177.294	0	87.177.294
II. Autres informations			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	0
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	0

Note 5.14. Passifs portant intérêts

	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2022	31-12-2021
Passifs portant intérêts non courants			
Contrats de location	5.14.1	144.324	146.033
Emprunts obligataires	5.14.2	1.242.118	944.793
Autres emprunts	5.14.3	1.043.336	647.259
Partenariats	5.14.4	56.664	56.695
Total		2.486.442	1.794.780
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2022	31-12-2021
Passifs portant intérêts courants			
Contrats de location	5.14.1	21.749	20.685
Emprunts obligataires	5.14.2	3.456	3.456
Autres emprunts	5.14.3	111.868	926.311
Total		137.073	950.452
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.14.1. La société Interconnector a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2025. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge. Le remboursement d'une partie du capital de ce contrat en 2022, comme prévu dans le plan de remboursement, explique la baisse des passifs de contrats de location.

Les obligations locatives ont été reconnues conformément à IFRS 16. Elles sont limitées aux obligations qui sont exécutoires contractuellement, même si le groupe s'attend à la prolongation future de certains de ces contrats, car les contrats actuels ne comprennent pas de clause de prolongation.

5.14.2. Fluxys Belgium a émis en novembre 2014 et en octobre 2017 des emprunts obligataires pour un montant total de 700.000 k€. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 1,75 % et 3,25 %. Elles viendront à échéance entre 2027 et 2034. Fluxys a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250 M€. Un montant de 150 M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 2,75 % et 3,08 %. Ces transactions ont notamment permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.

5.14.3. Les autres emprunts au 31-12-2022 incluent les éléments suivants :

- Des emprunts bancaires levés par Dunkerque LNG, pour un montant de 500 M€ dont 400M€ remboursables en date du 30-03-2028 et 100M€ remboursables linéairement à partir de 2027 jusqu'au 31-12-2036, ainsi que des emprunts obligataires pour un montant de 300M€ remboursables linéairement à partir de 2027 jusqu'au 31-12-2036. Des instruments SWAP ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).
- Des emprunts sur 25 ans (dont le solde s'élève à 226,0 M€ à fin décembre 2022, après un remboursement partiel de 20 M€ effectué en 2022) à taux fixe contractés en 2008 et 2009 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Les emprunts bancaires contractés par Fluxys entre 2018 et 2021 pour un montant total de 250 millions € avec des échéances entre 2023 et 2025, ainsi que 30 millions € contractés en 2018 avec une échéance finale en 2028.
- Des emprunts en CHF levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 83,3 M€ équivalent au 31-12-2022. Des instruments CAP ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).
- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 51,4 M€ au 31-12-2022.
- Un emprunt à taux fixe octroyés par SFPI pour un montant de 30,0 M€ avec échéance en 2032.
- Des emprunts à moyen et court terme et des proratas d'intérêts pour le solde.

5.14.4. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourus par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations (voir note 3.2).

	Solde au 31.12.2021	Flux de trésorerie	Nouveaux contrats de location	Autres variations Reclassement non-courant/ courant
Passif non-courants portant intérêts	1.794.780	788.078	24.838	-123.152
Contrats de location	146.033	0	24.838	-23.456
Emprunts obligataires	944.793	296.785	0	0
Autres emprunts	647.259	492.447	0	-99.696
Partenariats	56.695	-1.154	0	0
Passifs courants portant intérêts	950.452	-936.374	0	123.152
Contrats de location	20.685	-21.442	0	23.456
Emprunts obligataires	3.456	0	0	0
Autres emprunts	926.311	-914.932	0	99.696
Total	2.745.232	-148.296	24.838	0

Autres variations (suite)			Solde au 31.12.2022
Variation des intérêts à payer	Amortissements de frais d'émission	Ecart de conversion	
116	1.588	194	2.486.442
0	0	-3.091	144.324
0	540	0	1.242.118
116	1.048	2.162	1.043.336
0	0	1.123	56.664
-720	-13	576	137.073
0	0	-950	21.749
0	0	0	3.456
-720	-13	1.526	111.868
-604	1.575	770	2.623.515

Les flux de trésorerie relatifs aux passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, IV.2.3 et IV.2.5 du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La variation des intérêts à payer et les amortissements des frais d'émission (971 k€ au total) correspond à l'écart entre :

- les intérêts payés, y compris contrats de location (voir point IV.3.1 du tableau consolidé des flux de trésorerie : -67.179 k€) et
- le total des charges d'intérêts sur dettes et sur contrats de location (voir Note 4.5 : 74.357 k€) moins les intérêts des obligations réglementaires pour 6.207 k€ = 68.150 k€.

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2022, non-actualisés				En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	27.116	88.679	109.739	225.534
Emprunts obligataires	36.515	455.804	1.098.212	1.590.531
Autres emprunts	141.292	438.039	725.944	1.305.275
Partenariats	0	56.664	0	56.664
Total	204.923	1.039.186	1.933.895	3.178.004

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2021, non actualisés				En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	27.407	94.579	113.739	235.725
Emprunts obligataires	27.839	97.598	1.117.126	1.242.563
Autres emprunts	955.066	462.312	256.808	1.674.186
Partenariats	0	56.695	0	56.695
Total	1.010.312	711.184	1.487.673	3.209.169

Note 5.15. Obligations réglementaires

Comme expliqué dans la note 1g, les obligations réglementaires sont dorénavant présentées séparément.

Obligations réglementaires		En milliers d'euros		
	Note	31.12.2022	31.12.2021	différence
Autres financements – long terme				
		612.584	83.033	529.551
Autres financements – court terme				
		149.863	15.896	133.967
Total des autres financements (A)	5.15.1	762.447	98.929	663.518
Autres dettes – long terme				
		259.123	317.060	-57.937
Autres dettes – court terme				
		46.622	71.451	-24.829
Total des autres dettes (B)	5.15.2	305.745	388.511	-82.765
Total des obligations réglementaires (A+B = C)		1.068.192	487.440	580.752
Présentation au bilan:				0
Obligations réglementaires non-courantes				
		871.707	400.093	471.614
Obligations réglementaires courantes				
		196.485	87.347	109.138
Total des obligations réglementaires (C)		1.068.192	487.440	580.752

5.15.1 Les **autres financements** correspondent aux allocations spécifiques des obligations réglementaires qui sont à disposition du groupe pour financer des investissements spécifiques, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux OLO à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde. Des primes d'enchères pour un montant de 668,6 millions EUR ont été réalisées en 2022 en Belgique ; ce montant a été alloué sous 'Autres financements – long terme' pour 523,7 millions EUR et sous 'Autres financements – court terme' pour 144,9 millions EUR. Cette présentation se justifie par le traitement réglementaire différent appliqué en Belgique aux primes d'enchères conformément au code de réseau européen.

5.15.2 Les autres obligations réglementaires reprises en '**autres dettes**' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. Ces montants portent intérêt. Cette catégorie reprend en 2022 également les obligations réglementaires comptabilisé pour la première fois en Interconnector.

Les actifs et obligations réglementaires se réconcilient avec le reporting sectoriel et le tableau des flux de trésorerie, comme suit :

Variation des obligations réglementaires		En milliers d'euros		
Long terme + court terme	Autres financements (A)	Autres dettes (B)	Total	
Solde d'ouverture au 01.01.2022	98.930	388.511	487.441	
Utilisations	-5.002	-408.333	-413.335	
Dotations	668.519	323.967	992.486	
Intérêts	1.512	4.694	6.206	
Transferts	-1.512	1.512	0	
Autres (CTA)	0	-4.606	-4.606	
Solde de clôture au 31.12.2022	762.446	305.745	1.068.192	

La somme des utilisations et dotations des obligations et actifs réglementaires s'élève respectivement à k€ 579.151 (ci-dessus) et k€ 9.229 (note 5.8), et correspond à la somme des évolutions des obligations et actifs réglementaires de la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires), soit k€ 588.379 (k€ 421.225 + k€ 167.154).

Cette augmentation nette des obligations et actifs réglementaires correspond également avec l'évolution des obligations réglementaires nettes reprises dans la rubrique 1.2.6 du tableau des flux de trésorerie.

La charge d'intérêts de k€ 6.206 sur les obligations réglementaires a été comptabilisée dans les charges financières.

Note 5.16. Provisions

5.16.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
Provisions au 31-12-2021	74.984
Dotations	13.705
Utilisations	-16.641
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	2.455
Ecart actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-122
Rendement attendu	-1.801
Ecart actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	-29.289
Reclassement à l'actif	12.781
Effet de change	56
Provisions au 31-12-2022, dont :	56.128
Provisions non courantes	52.085
Provisions courantes	4.043

Les provisions liées aux avantages du personnel ont diminué de 18.856k€. Cette baisse s'explique principalement par la combinaison d'une hausse des taux d'actualisation et un rendement négatif sur les actifs de couverture en 2022. Outre la diminution des provisions, on constate également une augmentation de l'excédent des actifs de couverture (voir Note 5.17).

5.16.2. Autres provisions

Provisions pour :	En milliers d'euros		
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions
Provisions au 31-12-2021	2.772	81.685	84.457
Dotations	250	0	250
Utilisations	-211	-1	-212
Excédents	0	0	0
Charges liées à l'actualisation	0	2.685	2.685
Effet de change	4	985	989
Autres variations	0	6.008	6.008
Provisions au 31-12-2022, dont :	2.815	91.362	94.177
Provisions non courantes	2.815	91.362	94.177
Provisions courantes	0	0	0

Provisions pour contentieux et sinistres

Les autres provisions couvrent des décaissements probables dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983). L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture. En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet. Les autres variations de ces provisions concernent le changement d'hypothèse à propos du taux d'inflation utilisé pour la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG (en contrepartie d'un actif de démantèlement en ligne avec IFRIC 1).

5.16.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact	En milliers d'euros		
	Dotations	Utilisations et reprises	Total
Résultat opérationnel	13.955	-16.853	-2.898
Résultat financier	5.140	-1.923	3.217
Total	19.095	-18.776	319

Echéancier des provisions au 31-12-2022					En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	234	2.581	2.815	
Environnement et reconstitution de sites	0	23.235	68.127	91.362	
Sous-total	0	23.469	70.708	94.177	
Avantages du personnel	4.043	22.084	30.001	56.128	
Total	4.043	45.553	100.709	150.305	

Echéancier des provisions au 31-12-2021					En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	158	54	2.560	2.772	
Environnement et reconstitution de sites	0	21.375	60.310	81.685	
Sous-total	158	21.429	62.870	84.457	
Avantages du personnel	5.209	28.196	41.579	74.984	
Total	5.367	49.625	104.449	159.441	

Note 5.17. Provisions pour avantages du personnel

Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables en Belgique au personnel 'barémisé' engagé avant le 1^{er} juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1^{er} mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuaire en Belgique).

A fin 2022, les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture d'un montant de k€ 29.719 (2021 : k€ 16.938) par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe. Ce montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (note 5.7) et 'Autres actifs courants' (note 5.12.1).

La politique de financement a été amendée en 2018 afin de veiller à ce que les excédents soient récupérés sur la durée des plans de pension.

Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel barémisé engagé à partir du 1er juin 2002, le personnel cadres engagé à partir du 1er mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché. Spécifications relatives aux rendements minimums garantis par l'employeur :

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable et fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuel, ce rendement minimum garanti a été fixé à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.13).

Pour certains de ces régimes à cotisations définies, les cotisations augmentent en fonction de l'ancienneté dans le groupe (régimes dits "back-loaded"). Pour ces régimes, les cotisations sont réparties uniformément dans le temps.

Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2022	2021	2022	2021
Valeur actuelle des obligations	-214.370	-247.170	-33.141	-48.328
Juste valeur des actifs des plans	221.102	237.452	0	0
Situation de financement des plans	6.732	-9.718	-33.141	-48.328
Effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Situation nette	6.732	-9.718	-33.141	-48.328
Dont actifs	29.719	16.938	0	0
Dont passifs	-22.987	-26.656	-33.141	-48.328

* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées. Elles comprennent également, depuis 2018, les primes versées en couverture de régimes de retraite dont le profil tient compte de l'ancienneté.

** La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté versées en cours de carrière ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires (rabais sur prix d'énergie)).

Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2022	2021	2022	2021
Au début de la période	-247.170	-262.116	-48.328	-51.708
Coût des services rendus	-10.803	-10.958	-1.353	-1.405
Coût de préretraite	-1.040	-365	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-1.954	-559	-501	-224
Cotisations des participants	-1.154	-1.564	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	-2.712	-1.662	-611	-587
Changement dans les hypothèses financières	52.593	14.048	16.292	4.961
Changements liés à l'expérience	-12.365	203	-401	-1.243
Coût des services passés	272	-1.684	0	0
Prestations payées	10.013	16.747	1.761	1.878
Variation périmètre	0	0	0	0
Reclassements	0	0	0	0
Autres	-50	740	0	0
A la fin de la période	-214.370	-247.170	-33.141	-48.328

Le coût des services passés est lié à un changement de régime.

Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2022	2021	2022	2021
Au début de la période	237.452	230.930	0	0
Revenus d'intérêts	1.801	501	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	-29.203	13.055	0	0
Cotisations versées par l'employeur	14.099	6.839	1.761	1.878
Cotisations versées par les participants	1.154	1.564	0	0
Prestations servies	-10.013	-16.747	-1.761	-1.878
Changement dans les hypothèses financières	5.818	2.134	0	0
Autres	-6	-824	0	0
A la fin de la période	221.102	237.452	0	0
Rendement réel des actifs des plans	-27.402	13.556	0	0

Le rendement des actifs des plans de pension en 2022 est nettement inférieur à celui de 2021 suite aux conditions difficiles sur les marchés financiers en 2022.

Coûts comptabilisés en résultat

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2022	2021	2022	2021
Coûts				
Coût des services rendus	-10.803	-10.958	-1.353	-1.405
Coût de retraite anticipée	-1.040	-365	0	0
Coût des services passés	272	-1.684	0	0
Gains/(pertes) actuariels sur les autres avantages à long terme	122	189	0	0
Intérêt net sur le passif / (actif) net				
Frais d'intérêts sur les obligations	-1.954	-559	-501	-224
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	1.801	501	0	0
Coûts comptabilisés en résultat	-11.602	-12.876	-1.854	-1.629

Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2022	2021	2022	2021
Changement dans les hypothèses démographiques	-2.712	-1.662	-611	-587
Changement dans les hypothèses financières	58.289	15.993	16.292	4.961
Changements liés à l'expérience	-12.365	203	-401	-1.243
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	-29.203	13.055	0	0
Gains (pertes) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	14.009	27.589	15.280	3.131

Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2022	2021
Participants actifs	-206.014	-246.178
Participants non-actifs avec avantages différés	-21.609	-20.786
Retraités et bénéficiaires	-19.888	-28.534
Total	-247.511	-295.498

Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2022	2021
Prestations de retraite et de décès	-214.370	-247.170
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-24.286	-38.120
Primes d'ancienneté	-8.855	-10.208
Total	247.511	-295.498

Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2022	2021
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	3,73%	0,61%
Taux d'actualisation entre 13 et 19 ans	3,75%	1,07%
Taux d'actualisation au-delà de 19 ans	3,73%	1,07%
Augmentation attendue du salaire moyen	2,04%	2,05%
Inflation attendue	1,99%	1,75%
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,99%	2,75%
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,99%	1,75%
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR) / 65(CAD)	63(BAR) / 65(CAD)
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
• Homme	20	20
• Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
• Homme	22	22
• Femme	26	26

Le taux d'actualisation utilisé dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2022	2021
Participations cotées en bourse	92,83%	79,76%
Actions - zone Euro	13,91%	15,56%
Actions - hors zone Euro	14,86%	19,85%
Obligations d'état - zone Euro	0,62%	2,38%
Autres obligations - zone Euro	28,68%	27,71%
Autres obligations - hors zone Euro	34,76%	14,25%
Participations non-cotées en bourse	7,17%	20,24%
Contrats d'assurance	0,00%	0,00%
Biens immobiliers	1,46%	2,80%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,47%	3,18%
Autres	1,25%	14,27%
Total (en %)	100,00%	100,00%
Total (en milliers d'euros)	221.102	237.452

Analyses de sensibilité :

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros
	Augmentation (-) / Diminution (+)
Augmentation du taux d'actualisation (0,50%)	7.055
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,1%)	-2.068
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.062
Augmentation des prestations de soins de santé (0,1%)	-44
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.478
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.253

Durée moyenne pondérée des obligations

	2022	2021
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	9	9
Durée moyenne pondérée des autres obligations postérieures à l'emploi	19	20

Estimation des contributions à verser pour les avantages du personnel relatifs aux pensions extralégales

	En milliers d'euros
Contribution attendue pour l'exercice suivant (pour tous les pensions et autres avantages repris ci-dessus)	13.549

Les cotisations à verser sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Note 5.18. Actifs et passifs d'impôt différé

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale. Suite à cette compensation, il n'y a pas d'actifs d'impôt différé au bilan:

Les passifs d'impôt différé peuvent être ventilés comme suit, selon leur origine :

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Evaluation des immobilisations	642.844	694.850
Produits à recevoir	-327	-5
Juste valeur des instruments financiers	11.238	-1.816
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	124.463	108.462
Autres différences normatives	4.669	-9.901
Total	782.887	791.590

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient essentiellement de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3). Ensuite, cet écart se réduit au fur et à mesure que ces immobilisations sont amorties. Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur d'instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Ces instruments sont composés principalement par des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et des opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note 6 sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Mouvements de la période		En milliers d'euros
	Notes	Impôts différés
Total des impôts différés au 31-12-2021		791.590
Dont actifs d'impôt différé		0
Dont passifs d'impôt différé		791.590
Evolution des impôts différés pendant la période :		
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	-32.278
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		14.561
Ecart de conversion		4.647
Autres		4.367
Variations de périmètre		0
Total des impôts différés au 31-12-2022		782.887
Dont actifs d'impôt différé		782.887
Dont passifs d'impôt différé		0

Note 5.19. Fournisseurs et autres crédateurs courants

Fournisseurs et autres crédateurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Fournisseurs	167.208	78.964
Dettes sociales et salariales	63.215	53.597
Autres crédateurs	550.330	51.824
Total	780.753	184.385

L'augmentation significative des autres crédateurs est liée à la comptabilisation de la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions € et les garanties reçues en espèces de la part des clients.

Note 6. Instruments financiers

Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

La politique du groupe Fluxys en matière de gestion des risques financiers repose sur des principes de prudence et exclut toute recherche d'un profit spéculatif. Elle veille à couvrir au mieux les expositions du groupe aux risques financiers. Toute stratégie de couverture est mise en œuvre dans un processus concurrentiel avec un nombre adéquat de contreparties en fonction du type de transaction et du montant nominal à couvrir.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique financière générale.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché. En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2022, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 1.613.631 k€ contre 472.685 k€ au 31-12-2021.

Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des services spécialisés ou à bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration. Au niveau de la concentration, il est à noter que deux clients contribuent à concurrence de respectivement 12% et 13% aux produits des activités ordinaires. Leurs contributions se situent principalement dans les activités transport et terminalling.

Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

En raison de ses activités internationales, le groupe Fluxys est exposé aux risques de change. Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises considérées comme certaines doivent être couvertes au moyen d'un instrument approprié. Les expositions de change liées aux investissements nets à l'étranger peuvent être couvertes soit en empruntant directement en monnaie étrangère et en établissant un calendrier de remboursement fondé sur les entrées attendues en monnaie étrangère, soit en achetant le montant du prix d'acquisition en devise étrangère et en le vendant simultanément à terme dont le calendrier est basé sur les flux d'entrées estimés provenant du plan d'acquisition. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss (capitaux investis, quote-part groupe de 376 M€). Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

En 2021, le groupe a acquis une nouvelle participation au Brésil, dont les dividendes sont remontés en BRL. L'exposition au risque de change EUR/BRL est couverte au moyen de non deliverable contract (NDF) lorsque les projections de dividendes sont validées comme certaines, et ce, en conformité avec les politiques du groupe. Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de couverture de change BRL.

En 2022, le groupe a acquis une participation au Chili, dont les dividendes sont remontés en USD. L'exposition au risque de change EUR/USD est couverte au moyen de ventes à terme en USD sur base du business plan d'acquisition.

Le groupe était exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas et ce, jusqu'à la vente de la participation en novembre 2018. Les effets des contrats de change à terme ont été neutralisés par de nouveaux contrats en sens opposé clôturant ainsi définitivement l'exposition du groupe aux risques SEK/EUR. Ces contrats figurent au bilan à leur valeur de marché. Il est attendu que les variations de valeur de ces derniers se compensent.

La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2023 et 2026.

En 2022, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 33,0 M€ sur les capitaux propres, une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 17,1 M€ sur les capitaux propres, une variation de 10 % du cours du BRL aurait un impact de 8,0 M€ et une variation de 10 % du cours de l'USD aurait un impact de 1,7 M€ attribuables aux actionnaires de la maison-mère en 2022. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

Risque de taux d'intérêt

En règle générale, étant donné que les actifs du groupe sont détenus à long terme, les emprunts sont contractés, pour autant que le marché le permette, sur une durée proche de la durée de vie économique estimée des actifs concernés.

Ces emprunts peuvent être conclus à taux fixe ou à taux variable.

Le groupe Fluxys gère son risque de taux d'intérêt en se basant sur une évaluation approfondie de ses actifs et passifs. Les dettes à taux d'intérêt variable ne sont maintenues que lorsqu'elles sont couvertes par des actifs soumis à un risque comparable. La majorité des autres dettes à taux variable sont couvertes au moyen d'instruments financiers appropriés qui peuvent soit convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes, soit prévoir un plafonnement des taux d'intérêt variables. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.

L'endettement du groupe s'élève à 3.691.707 k€ au 31-12-2022 contre 3.232.672 k€ au 31-12-2021. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2023 et 2045 (voir Note 5.14) et les obligations réglementaires (voir Note 5.15).

Une partie des emprunts souscrits par FluxSwiss (pour un montant de 69,0MCHF), une partie des emprunts de TENP KG (pour un montant de 12,5 M€), une partie des emprunts de Fluxys SA (100M€) et une partie de l'emprunt de Dunkerque LNG (400M€) sont financés à taux variables.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés, excepté Fluxys SA, ont mis en place des contrats caps et/ou swaps de taux d'intérêts destinés à fixer un taux maximum ou échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture. La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2023 à 2028.

En 2022, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

En 2017, FluxSwiss a procédé à une renégociation de leurs emprunts. Elle a, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Le coût du dénouement des « interest rate swaps » est recyclé progressivement en résultat financier. Le solde à recycler en résultat s'élève à 496 k€ à fin décembre 2022.

En outre, les passifs comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements à taux variable aurait un impact sur le résultat financier de 2022 de :

- 0,4 M€ pour FluxSwiss, contre 0,7 M€ l'année précédente,
- 1,0 M€ pour Fluxys SA, contre 1,5 M€ l'année précédente,
- 0,1 M€ pour TENP KG, chiffre identique à l'année précédente, et
- 4,0 M€ pour Dunkerque LNG Holding, contre 8,0 M€ l'année précédente.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité constitue un objectif majeur au sein du groupe Fluxys. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2022. Ces clauses contractuelles prévoient des ratios à respecter de type 'EBITDA par rapport aux charges financières nettes', 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et 'EBITDA par rapport aux emprunts obligataires et autres emprunts' (voir Note 7.7).

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.14.

Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 512,5 M€ au 31-12-2022, en ligne avec l'année passée.

6.1 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2022		En milliers d'euros		
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	108.422	108.532	1 & 2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	6.019	6.019	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	31.269	31.269	2
Créances de location-financement	A	8.206	8.206	2
Autres créances	A	152.714	155.396	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	156	156	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	3.022	3.022	2
Créances de location-financement	A	595	595	2
Clients et autres débiteurs	A	289.837	289.837	2
Placements de trésorerie	A	259.600	259.600	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	1.246.531	1.246.531	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		2.106.371	2.109.163	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	A	2.486.442	2.410.399	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	8.151	8.151	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.890	2.890	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	A	137.073	137.073	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	119	119	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	1.562	1.562	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	780.753	780.753	2
Total des instruments financiers au passif		3.416.990	3.340.947	

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

- Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti.
- Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
- Actifs ou passifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

6.2 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2021		En milliers d'euros		
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	86.589	87.026	1 & 2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	4.157	4.157	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	186	186	2
Créances de location-financement	A	8.801	8.801	2
Autres créances	A	69.931	77.981	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	739	739	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	0	0	2
Créances de location-financement	A	624	624	2
Clients et autres débiteurs	A	205.330	205.330	2
Placements de trésorerie	A	71.909	71.909	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	315.478	315.478	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		763.744	772.231	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	A	1.794.780	1.862.892	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	8.959	8.959	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.266	2.266	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	A	950.452	950.452	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	468	468	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	507	507	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	184.385	184.385	2
Total des instruments financiers au passif		2.941.817	3.009.929	

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.4.

6.3 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2022		En milliers d'euros			
	Qualification	Montants notionnels couverts (en K)	Juste valeur des instruments dérivés		Notes
			Actifs (k€)	Passifs (k€)	
I. Actifs et passifs non-courants			37.288	11.041	5.6 & 6
A. Net investment hedge			0	2.890	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 42.352	0	2.890	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 42.352	0	2.890	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
B. Cash Flow Hedge			31.555	0	5.6 & 6
IRS	Instrument de couverture	€8.031	431	0	6
1 à 5 ans		€8.031	431	0	
Plus de 5 ans		€0	0	0	
IRS	Instrument de couverture	€400.000	30.838	0	6
1 à 5 ans		€0	0	0	
Plus de 5 ans		€400.000	30.838	0	
CAP	Instrument de couverture	CHF 41.113	286	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 41.113	286	0	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
C. Natural Hedge			1.769	4.187	5.6 & 6
CCIRS	Non qualifié comme instrument de couverture	CHF 23.042	0	4.187	6
1 à 5 ans		CHF 23.042	0	4.187	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
Loan USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 39.647	1.403	0	6
1 à 5 ans		USD 39.647	1.403	0	
Plus de 5 ans		USD 0	0	0	
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 60.973	586	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		SEK 60.973	586	0	
Plus de 5 ans		SEK 0	0	0	

SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 60.973	-220	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		-SEK 60.973	-220	0	
Plus de 5 ans		SEK 0	0	0	
D. Autres instruments financiers	Non qualifié comme instrument de couverture		3.964	3.964	5.6 & 6
1 à 5 ans			3.964	3.964	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			3.178	1.681	5.6 & 6
A. Net Investment Hedge			1.611	1.440	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 24.109	0	1.440	5.6 & 6
USD	Instrument de couverture	USD 48.635	1.611	0	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge			0	122	6
C. Natural Hedge			1.567	119	5.6 & 6
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 7.859	0	49	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 23.758	265	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK -23.758	-109	0	5.6 & 6
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 9.600	0	70	6
USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 34.803	1.411	0	6

6.4 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2021

En milliers d'euros

Qualification	Montants notionnels couverts (en K)	Juste valeur des instruments dérivés		Notes
		Actifs (k€)	Passifs (k€)	
I. Actifs et passifs non-courants		4.343	11.225	5.6 & 6
A. Net investment hedge		0	219	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 58.370	0	219 5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 58.370	0	219
Plus de 5 ans			0	0
B. Cash Flow Hedge		186	2.047	5.6 & 6
IRS	Instrument de couverture	€ 8.031	0	170 6
1 à 5 ans		€ 8.031	0	170
Plus de 5 ans			0	0
IRS	Instrument de couverture	€ 800.000	0	1.426 6
1 à 5 ans		€ 800.000	0	1.426
Plus de 5 ans			0	0
CAP	Instrument de couverture	CHF 59.540	186	451 5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 59.540	0	451
Plus de 5 ans		CHF 0	186	0
C. Natural Hedge		549	5.351	5.6 & 6
CCIRS	Non qualifié comme instrument de couverture	CHF 43.980	0	5.351 6
1 à 5 ans		CHF 43.980	0	5.351
Plus de 5 ans			0	0
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 84.731	140	0 5.6 & 6
1 à 5 ans		SEK 84.731	140	0
Plus de 5 ans			0	0

SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 84.731	409	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		-SEK 84.731	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 491.720	0	5	5.6 & 6
D. Autres instruments financiers	Non qualifié comme instrument de couverture		3.608	3.608	5.6 & 6
1 à 5 ans			3.608	3.608	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			739	975	5.6 & 6
A. Net Investment Hedge			0	507	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 14.647	0	507	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge			0	0	6
C. Natural Hedge			739	468	5.6 & 6
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 4.838	122	382	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.485	536	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.485	81	0	5.6 & 6
BRL	Non qualifié comme instrument de couverture	BRL 21.258	0	66	6
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 491.720	0	20	6

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
 - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
 - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

7.1. Les litiges

Ghislenghien :

Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Toutes les victimes qui se sont manifestées à ce jour et qui avaient droit à une indemnisation ont depuis été indemnisées..

Demande d'indemnité relative à l'investissement 'Open Rack Vaporizer'

Une demande d'indemnité pour compensation de travaux complémentaires a été introduite par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste cette demande et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2022.

Autres recours

D'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel et/ou les procédures ont été mises en suspens.

7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs des terminaux GNL à Zeebrugge et Dunkerque.

7.3. Garanties reçues

Les cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients. Les pertes de crédit attendues sur les garanties reçues sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Des garanties locatives ainsi que d'autres sûretés ont été constituées au profit des propriétaires des biens loués par le groupe. Toutefois, ceux-ci ne sont pas significatifs pour le groupe Fluxys.

7.5. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, TENP et Interconnector

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est respectivement 2026 et 2031, avec faculté de prolongation.

Interconnector s'est engagée dans le cadre d'une convention de leasing conclue avec FL Zeebrugge à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. Cette convention nécessite le maintien d'un niveau de trésorerie minimum en Interconnector, clause respectée au 31-12-2022. L'échéance de cette convention se situe en 2025.

7.6. Engagements dans le cadre des contrats de services de terminalling

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (Capacity Subscription Agreements ou CSA) prévoient la mise à disposition de 110 fenêtres d'accostage (slots) par année contractuelle jusqu'en 2023 et 88 fenêtres d'amarrage par année contractuelle jusqu'en 2027.

Lors de la fenêtre contraignante d'un Open Season qui a été tenue fin 2020 pour des capacités de regazéification supplémentaires au Terminal GNL de Zeebrugge, toute la capacité proposée de 6 millions de tonnes par an (ou près de 10,5 GWh/h) a été souscrite. Sur cette base, Fluxys LNG a pris en février 2021 la décision finale d'investissement pour la construction des infrastructures supplémentaires nécessaires au Terminal GNL de Zeebrugge. Les capacités de regazéification supplémentaires seront fournies en deux étapes :

- à partir de début 2024, un total de 4,7 millions de tonnes par an sera déjà fourni,
- à partir de début 2026, toute la capacité supplémentaire de 6 millions de tonnes sera fournie.

En 2019, en plus des contrats susmentionnés, un nouveau contrat à long terme a été conclu avec Qatar Petroleum, filiale de Qatar Terminal Limited (QTL), pour les slots de déchargement restants jusque 2039 avec possibilité de prolongement jusque 2044.

En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique. Ce contrat a démarré lors de la mise en service du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge à fin 2019.

7.7. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys Belgium a conclu des financements auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui prévoient des clauses contractuelles (financial covenants) satisfaites par le groupe au 31-12-2022. Ces emprunts, tout comme les emprunts obligataires, comportent également une clause Pari Passu.

Dunkerque LNG a contracté un financement de 800M€ dont 400M€ à taux variable (couvert par un swap de taux d'intérêts vers taux fixe) remboursable en mars 2028 et avec 400M€ à taux fixe remboursable linéairement jusqu'à fin 2036 – et avec une période de grâce de 5 ans. Ce financement prévoit des clauses contractuelles (financial covenant) de type 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et « Debt service cover ratio », clauses satisfaites par le groupe au 31-12-2022.

Un financement externe a été octroyé à TAP à partir de décembre 2018. Suite à l'achèvement des travaux en novembre 2020, une garantie limitée subsiste en cas de non-paiement par les expéditeurs ou en cas de force majeure. La quote-part de Fluxys dans la garantie représente 19% du montant tiré. Les pertes de crédit attendues sur les garanties données sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

7.8. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys finance par ailleurs les investissements prévus dans le projet EUGAL. Notre participation totale est estimée à 389 M€, dont presque 386 M€ a déjà été investie au 31-12-2022. En outre, le groupe Fluxys participe également aux investissements dans TENP, avec une participation estimée à 228M€, dont 21M€ ont été investis à la date de clôture.

7.9. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2022, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes, Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir TAP, Condor Holding et Balansys (principalement financement).

Les transactions avec les actionnaires de la société mère concernent SFPI et Publigaz, il s'agit notamment de financements.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec les actionnaires en FluxSwiss (financement) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

Parties liées						En milliers d'euros					
31-12-2022											
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Total						
I. Actif avec les parties liées	23.717	0	15.000	0	38.717						
1. Autres actifs financiers	23.500	0	15.000	0	38.500						
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0						
1.2 Autres créances	23.500	0	15.000	0	38.500						
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0						
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0						
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0						
3. Clients et autres débiteurs	217	0	0	0	217						
3.1. Clients	0	0	0	0	0						
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0						
3.3. Autres débiteurs	217	0	0	0	217						
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0						
5. Autres actifs courants	0	0	0	0	0						
II. Passifs avec les parties liées	30.000	56.664	0	20.929	107.593						
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	30.000	56.664	0	20.929	107.593						
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0						
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0						
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0						
1.4. Autres emprunts	30.000	56.664	0	20.929	107.593						
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	0	0	0	0						
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0						
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0						
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	0						

Parties liées						En milliers d'euros					
31-12-2021											
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Total						
I. Actif avec les parties liées	3	0	9.126	0	9.129						
1. Autres actifs financiers	0	0	9.000	0	9.000						
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0						
1.2 Autres créances	0	0	9.000	0	9.000						
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0						
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0						
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0						
3. Clients et autres débiteurs	3	0	0	0	3						
3.1. Clients	0	0	0	0	0						
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0						
3.3. Autres débiteurs	3	0	0	0	3						
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0						
5. Autres actifs courants	0	0	126	0	126						
II. Passifs avec les parties liées	45.000	56.695	0	19.949	121.644						
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	56.695	0	19.949	121.644						
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0						
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0						
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0						
1.4. Autres emprunts	45.000	56.695	0	19.949	121.644						
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	0	0	0	0						
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0						
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0						
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	0						

Parties liées						En milliers d'euros					
31-12-2022											
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total						
III. Transactions entre parties liées											
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0						
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0						
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	1.888	0	1.888						
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0	0						
5. Résultat financier	-686	-3.832		-1.566	-6.084						
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				3.808	3.808						
dont avantages à court terme				3.163	3.163						
dont avantages postérieurs à l'emploi				645	645						

Parties liées						En milliers d'euros					
31-12-2021											
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total						
III. Transactions entre parties liées											
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0						
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0						
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	1.220	0	1.220						
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0	0						
5. Résultat financier	-771	-1.280		-1.864	-3.915						
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				3.706	3.706						
dont avantages à court terme				3.097	3.097						
dont avantages postérieurs à l'emploi				609	609						

Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

Note 10. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a un effet matériel sur les états financiers 2022 du groupe.

Les événements significatifs postérieurs à la clôture (mais sans effet matériel sur les états financiers 2022 du groupe) sont :

1. Sur la base des informations disponibles à ce jour, il est extrêmement difficile d'estimer l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie. Sur la base de la situation telle qu'elle est actuellement connue du public, de la nature essentielle des activités de l'entreprise et de son cadre réglementaire dans certains pays, l'impact sur le résultat consolidé du groupe Fluxys en 2023 en raison de la guerre, des mesures et des évolutions du marché qui ont suivi, reste difficile à prévoir.
2. Début mars Fluxys a acquis de Macquarie Asset Management sa participation d'environ 24 % dans Open Grid Europe (« OGE »), le plus grand gestionnaire de réseau de transport en Allemagne. L'acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Fluxys visant à être le partenaire d'infrastructure essentiel afin d'accélérer la transition énergétique.
3. Par ailleurs, Fluxys a annoncé en janvier qu'elle allait acquérir auprès d'Axpo une participation supplémentaire de 1 % dans TAP, devenant ainsi un partenaire à hauteur de 20 % comme les autres actionnaires. Cette transaction doit encore être finalisée.
4. En outre, en février, Fluxys et Gasunie ont exercé leur droit de préemption sur les 20 % de BBL qu'Uniper avait mis en vente. Les discussions à ce sujet sont en cours et le régulateur n'a pas encore donné son accord.

Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 3 :17 du Code des sociétés et associations, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2022.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :
Fluxys SA

Département Communication
Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles.

1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Frais d'établissement	536	665
Actifs immobilisés	2.315.348	2.305.030
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	504	713
Immobilisations financières	2.314.844	2.304.317
Actifs circulants	2.147.401	1.257.151
Créances à plus d'un an	1.058.251	1.040.104
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	90.921	53.931
Placements de trésorerie	685.736	24.498
Valeurs disponibles	300.583	123.895
Comptes de régularisation	11.910	14.723
Total	4.463.285	3.562.846

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Capitaux propres	1.884.982	1.874.744
Capital	1.708.824	1.706.811
Primes d'émission	82.641	82.018
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	89.636	82.073
Bénéfice reporté	3.881	3.827
Subsides en capital	0	15
Provisions et impôts différés	0	5
Provisions pour risques et charges	0	0
Impôts différés	0	5
Dettes	2.578.303	1.688.097
Dettes à plus d'un an	508.868	558.781
Dettes à un an au plus	2.056.293	1.117.273
Comptes de régularisation	13.142	12.043
Total	4.463.285	3.562.846

2. Compte de résultats

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Ventes et prestations	12.539	11.024
Coût des ventes et des prestations	29.013	27.189
Résultat d'exploitation	-16.474	-16.165
Produits financiers	191.758	178.747
Charges financières	22.462	12.767
Résultat financier	169.296	165.980
Bénéfice de l'exercice avant impôts	152.822	149.815
Prélèvements sur les impôts différés	5	6
Impôts sur le résultat	1.557	97
Bénéfice de l'exercice	151.270	149.724
Transfert aux réserves immunisées	0	0
Bénéfice de l'exercice à affecter	151.270	149.724

Le résultat net de Fluxys s'élève à 151.270 k€, contre 149.724 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium, Fluxys Europe, Fluxys International et Corumba Holding.

3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Bénéfice à affecter	155.097	150.511
Bénéfice de l'exercice à affecter	151.270	149.724
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3.827	787
Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
Sur les réserves	0	0
Affectations aux capitaux propres	7.563	7.486
A la réserve légale	7.563	7.486
Aux autres réserves	0	0
Résultat à reporter	3.881	3.827
Bénéfice à reporter	3.881	3.827
Bénéfice à distribuer	143.653	139.198
Rémunération du capital	143.653	139.198

4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice		En milliers d'euros	
		31-12-2022	
Capital souscrit			
Au terme de l'exercice précédent		1.741.533	
Au terme de l'exercice		1.743.546	
Représentation du capital			
Actions nominatives		87.177.294	
Actions dématérialisées		0	
Actions au porteur		0	
Structure de l'actionariat			
Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.487.572	77,42
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,85
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,12
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	532.458	0,61

5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat		En milliers d'euros	
		31-12-2022	
Détail de la rubrique 670/3			
Impôts sur le résultat de l'exercice		42	
Impôts et précomptes dus ou versés		3.355	
Excédents d'impôts estimés		-3.313	
Suppléments d'impôts estimés			
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs		1.515	
Suppléments d'impôts dus ou versés			
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés		1.515	
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé			
Bénéfice avant impôts		152.822	
Éléments fiscaux :			
Revenus définitivement taxés		-163.488	
Dépenses non admises		450	
Intérêts notionnels		0	
Prélèvements sur les impôts différés		5	
Réduction de valeur sur immobilisation financière		337	
Transfert intragroupe		-1.461	
Bénéfice imposable estimé		-11.335	

6. Bilan Social

6.1 Etat des personnes occupées

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	43,4	27,5	15,9
Temps partiel	15,5	11,7	3,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	49,9	32,1	17,8
Nombre effectif d'heures prestées			
Temps plein	67.428	43.579	23.849
Temps partiel	10.096	7.162	2.934
Total	77.524	50.741	26.783
Frais de personnel			
Temps plein	7.594.116 €	4.987.182 €	2.606.934 €
Temps partiel	2.745.197 €	2.122.130 €	623.067 €
Total	10.339.313 €	7.109.312 €	3.230.001 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	66.581 €	45.781 €	20.800 €
1b. Au cours de l'exercice précédent			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	54,3	36,6	17,7
Nombre effectif d'heures prestées	85.357	58.213	27.144
Frais de personnel	10.419.785 €	7.558.512 €	2.861.273 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	80.880 €	58.670 €	22.210 €

2. A la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	40	15	45,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	39	15	44,6
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes	23	11	27,0
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	1	0	1,0
De niveau supérieur non universitaire	3	0	3,0
De niveau universitaire	19	11	23,0
Femmes	17	4	18,6
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	6	2	7,1
De niveau universitaire	11	2	11,5
d. Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	33	14	37,8
Employés	7	1	7,8
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

* équivalents temps plein

B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,5	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	1.026	0,0
Frais pour l'entreprise	46.248 €	0,0 €

6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
Entrées			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	7	1	7,2
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	6	1	6,2
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
Sorties			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	12	1	12,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	11	1	11,6
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par motif de fin de contrat			
Pension	0	0	0,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	0	0,0
Autre motif	12	1	12,6
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

* équivalents temps plein

6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	28	17
Nombre d'heures de formation suivies	467	311
Coût net pour l'entreprise	68.138 €	43.611 €
Dont coût brut directement lié aux formations	68.138 €	43.611 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	23	17
Nombre d'heures de formation suivies	507	267
Coût net pour l'entreprise	52.272 €	28.739 €
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €

Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de la société Fluxys SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Fluxys SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 9.367,9 millions et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 349,4 millions.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes :

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Chiffres-clés consolidés 2022 p.30
- Le chapitre 'Cadre légale et réglementaire' p.34

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Diegem, le 18 avril 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Wim Van Gasse *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

23WVG0108

Déclaration des personnes responsables

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance :

1. les états financiers de Fluxys, établis conformément aux normes comptables en vigueur, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
2. le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 29 mars 2023

Christian Leclercq

Chief Financial Officer

Pascal De Buck

Administrateur délégué
et Chief Executive Officer

Glossaire

Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 30)

Le Groupe Fluxys évalue de manière continue sa solidité financière, notamment au moyen des ratios financiers suivants :

- **Solvabilité:** le rapport entre l'endettement financier net et la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net permet de mettre en exergue la solidité de la structure financière du groupe Fluxys.
- **Couverture des intérêts:** le rapport entre le FFO, avant dépenses d'intérêts, et les dépenses d'intérêts représente la capacité du groupe de couvrir ses dépenses d'intérêts grâce à ses activités opérationnelles.
- **Endettement financier net / RAB étendue :** ce ratio exprime la quote-part de la RAB étendue financée par de l'endettement externe.
- **FFO / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles.
- **RCF / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles après paiement des dividendes.

Définition des indicateurs

Autres investissements corporels hors RAB

Investissements cumulés moyens en immobilisations corporelles liées aux extensions du terminal GNL de Zeebrugge et aux activités non soumises à régulation.

Charges financières nettes

Dépenses d'intérêts sous déduction des produits financiers sur contrats de leasing, des intérêts sur placements et équivalents de trésorerie ainsi que d'autres intérêts perçus, avec exclusion des intérêts sur actifs et passifs réglementaires.

Dépenses d'intérêts

Dépenses d'intérêts sur dettes (y compris sur dettes de leasing) sous déduction des intérêts sur actifs réglementaires.

EBIT

Earnings Before Interests and Taxes ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

EBITDA

Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBITDA comme référence pour suivre sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie.

Endettement financier net

Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing) sous déduction des passifs réglementaires, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d'investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser les emprunts. Afin de refléter plus fidèlement la réalité, la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions d'euros a été retirée de la trésorerie lors du calcul de l'endettement financier net. En effet, cette dette a été comptabilisée au 31 décembre, alors que la mise en paiement a été effectuée en janvier 2023, ce qui a une influence significative dans le calcul.

FFO

Funds from Operations ou résultat opérationnel des activités poursuivies, hors mouvements des actifs et passifs réglementaires, avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées et duquel sont déduits les charges financières nettes et les impôts exigibles. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles et donc de la capacité du groupe à repayer ses créanciers, faire des investissements et également à verser des dividendes aux investisseurs.

RAB

Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés. La RAB est un concept réglementaire correspondant à la base d'actifs régulés, sur laquelle peut être déterminé le rendement, qui est lui-même soumis au cadre tarifaire réglementé par la CREG (ou régulateurs étrangers).

RAB étendue

Total de la RAB et des autres investissements corporels hors RAB.

RCF

Retained Cash-Flow ou FFO sous déduction des dividendes versés. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles après paiement des dividendes et donc de la capacité nette du groupe à repayer ses créanciers ou faire des investissements.

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280	4
Amortissements	471.548	409.392	4.3.5
Provisions	-6.024	4.938	4.3.5
Dépréciations de valeur	26.612	645	4.3.5
Résultat des sociétés mises en équivalence	79.420	74.278	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBITDA en milliers d'euros	989.145	809.533	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	79.420	74.278	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBIT en milliers d'euros	497.009	394.558	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Produits financiers sur contrats de leasing	1.112	1.112	4.4
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	10.727	5.748	4.4
Autres intérêts	1.009	646	4.4
Charges d'intérêts sur dettes	-66.932	-58.736	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.425	-7.253	4.5
Intérêts sur actifs et passifs réglementaires	6.207	1.692	
Charges financières nettes en milliers d'euros	-55.302	-56.791	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Charges d'intérêts sur dettes	-66.932	-58.736	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.425	-7.253	4.5
Intérêts sur passifs réglementaires	6.623	1.936	
Dépenses d'intérêts en milliers d'euros	-67.734	-64.053	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280	4
Produits des activités ordinaires - Mouvements des actifs et passifs réglementaires	588.379	-67.342	4
Amortissements	471.548	409.392	4.3.5
Provisions	-6.024	4.938	4.3.5
Dépréciations de valeur	26.612	645	4.3.5
Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence	33.283	55.529	E
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
Charges financières nettes	-55.302	-56.791	
Impôts exigibles	-119.261	-67.773	4.7
FFO en milliers d'euros	1.356.824	598.878	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
FFO	1.356.824	598.878	E
Dividendes versés	-188.992	-195.582	
RCF	1.167.832	403.296	

Bilan consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Passifs portant intérêts non-courants	2.486.442	1.794.780	5.14
Passifs portant intérêts courants	137.073	950.452	5.14
Garanties octroyées	0	0	7.7
Prêts non-courants	-40.473	-57.782	5.7
Placements de trésorerie (75%)	-194.700	-53.932	5.11
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%)	-709.898	-236.609	5.11
Autres actifs financiers (75%)	-80.625	-63.974	5.6.2
Endettement financier net en milliers d'euros	1.597.819	2.332.935	

Bilan consolidé Fluxys SA en millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Transport	2.941,1	2.925,9	
<i>Transport - Fluxys Belgium</i>	2.059,1	2.047,5	
<i>Transport - Fluxys TENP/TENP</i>	305,0	299,6	
<i>Transport - Fluxys Deutschland</i>	577,0	578,8	
Stockage	228,0	228,8	
Terminalling GNL	305,7	303,0	
RAB (en millions d'euros)	3.474,9	3.457,8	
Autres investissements corporels hors RAB	2.755,7	2.885,3	
RAB étendue (en millions d'euros)	6.230,6	6.343,1	

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

Questions relatives à des données financières ou comptables

Geert Hermans
+32 2 282 75 66 – geert.hermans@fluxys.com

Contact presse

+32 471 95 00 – press@fluxys.com

Création et réalisation

www.chriscom.eu

Photographie

Will Anderson, Belga, Stijn Boelens, Renaud Coppens, Fabrice Debatty, Carlos Eboli, Rodrigo Gomez Rovira, Happy Day, Jasper Leonard, Jürgen Nobel, Douglas Piranha Photography, Wim Robberechts, David Samyn, Dries Van den Brande, Johan Van Droogenbroeck

Fluxys

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles
+32 2 282 72 11 – www.fluxys.com
TVA BE 0827.783.746 – RPM Bruxelles
D/2023/12.604/2

Éditeur responsable

Leen Vanhamme
Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication : communication@fluxys.com

 <https://be.linkedin.com/company/fluxys>

 @FluxysGroup

 instagram@fluxys

FSC
TO BE DONE